

Aujourd'hui

Un séisme secoue l'Iran: 25 000 morts

D'une intensité de 7,3, le tremblement de terre a détruit la région populeuse du nord-ouest



B4 MANDELA

Accueilli triomphalement à New York, Nelson Mandela est salué par le maire David Dinkins comme «le Moïse des temps modernes».

A6 BRUNO RIVERIN

Le recul de la Bourse de Montréal sur les places boursières est imputé par certains au manque de vision de son président, Bruno Riverin.

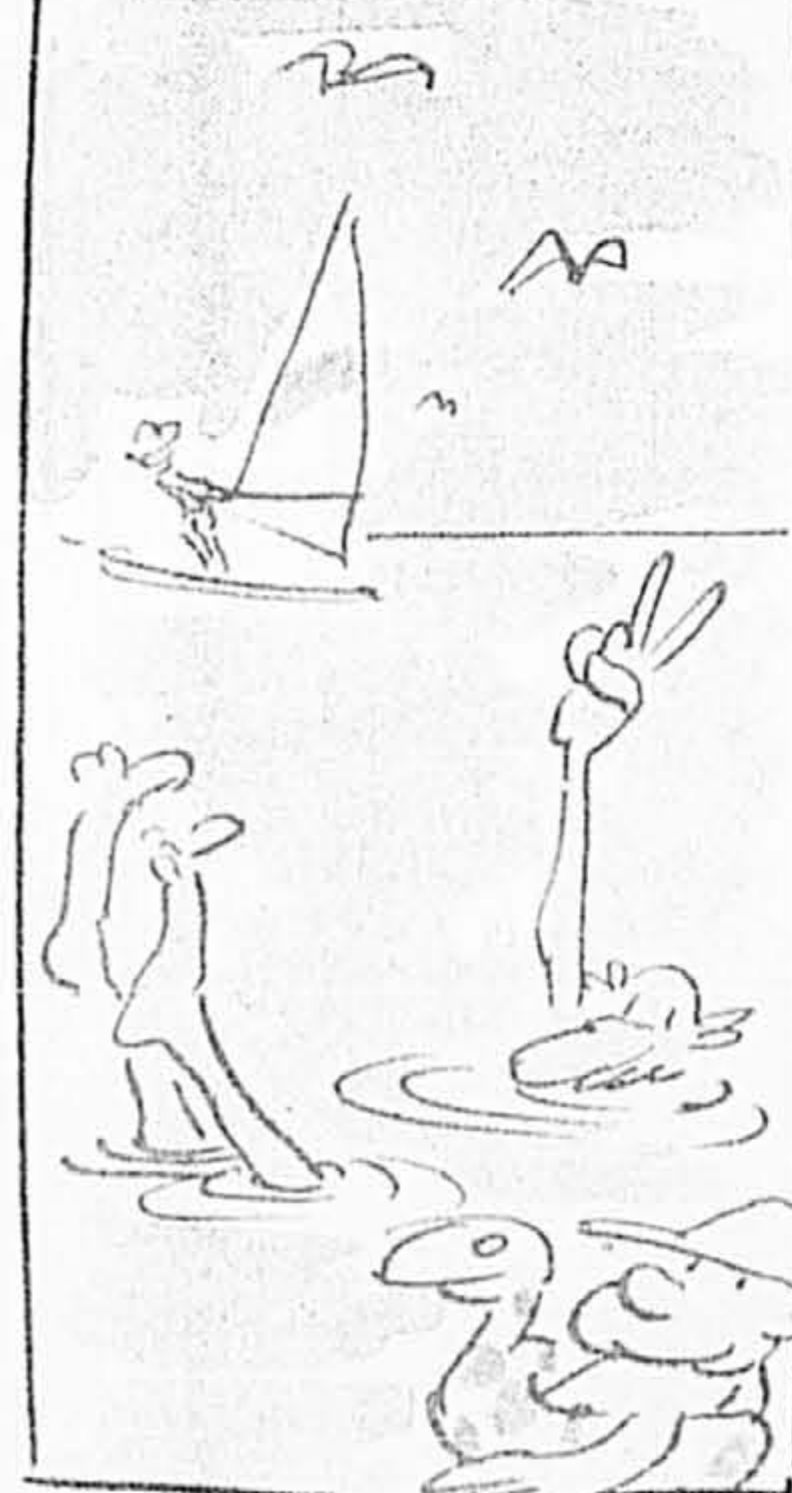
C2 PIERRE PASCAU

La Cour supérieure rejette l'injonction demandée par CKAC-Télémedia pour empêcher Pierre Pascau de travailler sur les ondes de CKVL.

Sommaire

Annonces classées
Immobilier B7 à B13
Marchandises B13, C9
Emplois C9, C10
Automobiles C10 à C12
Propositions d'affaires A11
Arts et spectacles
Informations C1 à C8
Horaires C4, C5
Bandes dessinées B11
Bridge C10
Dées C13
Économie A6 à A11
Editorial B2
Êtes-vous observateur? B7
Feuilleton B9
Horoscope B8
Le monde B4
Loteries A4
Mots croisés C11
«Mot mystère» B13
Télévision C1, C8
Tribune libre B2, B3
TABLOÏD SPORTS
Buck Rodgers 5
Mots croisés 10

L'APRÈS MEECH



Meech fera une autre victime!

Le chef du NPD manitobain prédit sa défaite

PAUL ROY
envoyé spécial

La Presse À WINNIPEG

Le leader du Nouveau Parti démocratique du Manitoba, Gary Doer, prédit que l'Accord du lac Meech lui coûtera son siège lors des prochaines élections.

«Et ce qui est le plus frustrant, c'est qu'on ne pourra même pas voter sur Meech», a-t-il laissé tomber lors d'une conversation avec deux journalistes, hier après-midi.

«Je ne lance pas un défi à mes électeurs en disant cela», s'est toutefois empressé de préciser le député de Concordia, une circonscription de Winnipeg. Mais il admet que son intention avouée de voter en faveur de l'Accord du lac Meech, au retour de la conférence d'Ottawa, il y a deux semaines, a été fort mal reçue chez lui.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le débat sur Meech, ces dernières semaines, aura eu un impact significatif sur la vie politique au Manitoba. Mardi, la libérale Sharon Carstairs a avoué qu'elle songeait à quitter la vie politique, tellement les manœuvres utilisées par Brian Mulroney, pour rallier les opposants à l'Accord l'avaient dégoûtée.

Si toutefois elle ne quittait pas la vie politique, elle pourrait, dit-on, quitter la législature de Winnipeg pour aller siéger à Ottawa. Des rumeurs, en effet, l'envoient sur la scène fédérale, avec son ami Jean Chrétien. Mme Carstairs a d'ailleurs dit cette semaine qu'elle adorait contribuer à la chute de Brian Mulroney. En attendant, elle sera à Calgary ce soir pour, selon ses mots, «choisir

VOIR MEECH EN A 2



D'un air de défi, un Indien manitobain brandit une plume d'aigle, symbole de la force spirituelle de son peuple, au cours de la manifestation qui réunissait hier des milliers d'autochtones devant la législature du Manitoba à l'appui du député cri Elijah Harper.

PHOTO CP

CROP-La Presse: Mulroney gagne un point et Bourassa en perd cinq

LOUIS FALARDEAU

Les premiers ministres du Canada et du Québec ont peu profité du dénouement heureux de la conférence d'Ottawa. Même si tout laissait croire alors que l'Accord du lac Meech allait être ratifié, MM. Brian Mulroney et Robert Bourassa n'en tiraient virtuellement pas de bénéfice électoral.

Un sondage CROP, réalisé à la demande de La Presse entre le 13 et le 18 juin auprès de 1 004 répondants, nous apprend en effet que les intentions de vote en faveur du Parti conservateur n'ont progressé que d'un point depuis mars, alors que le Parti libéral du Québec reculait de cinq points pendant la même période.

Interrogés sur leurs intentions

de vote s'il y avait des élections provinciales, 39 p. cent des répondants ont choisi le PLQ de Robert Bourassa, 37 p. cent le Parti québécois de Jacques Parizeau, quatre p. cent le Parti égalité de Robert Libman, quatre p. cent le Nouveau Parti démocratique et trois p. cent d'autres partis. 14 p. cent ont déclaré qu'ils ne voteraient pas ou n'ont pas voulu se prononcer.

Si on ne tient compte que de ceux qui font un choix, on obtient les résultats suivants: PLQ 46 p. cent, PQ 43 p. cent, PE quatre p. cent, NPD quatre p. cent et autres trois p. cent. L'écart entre les deux principaux partis n'est donc plus que de trois points en faveur du parti au pouvoir, alors

VOIR CROP EN A 2

INTENTIONS DE VOTE AU NIVEAU PROVINCIAL

Q.: S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour quel parti, parmi les suivants, voteriez-vous?

S.-Q.: Peut-être que votre choix n'est pas encore fait... Y a-t-il quand même un parti que vous seriez tenté d'appuyer présentement?

	PLQ	PQ	NPD	AUTRES, INCLUANT LE PARTI ÉGALITÉ
13 - 18 juin 1990	46	43	4	7
16 - 21 mars 1990	51	35	8	5
Élections 25 sept. 1989	50	40	1	9
14 - 17 sept. 1989	50	39	3	9

Mulroney agite le spectre de la séparation

GILLES GAUTHIER
envoyé spécial

La Presse À ST. JOHN'S, N.-N.

Toucheant une corde très sensible des Terre-Neuviens, le premier ministre Brian Mulroney a brandi le spectre de la séparation du Québec hier devant les membres de l'Assemblée législative de cette province pour tenter de les convaincre d'adopter l'Accord du lac Meech.

«L'Accord du lac Meech a été conçu pour éviter qu'il y ait un autre référendum au Québec», a-t-il dit.

Et s'il y en avait un, l'entente «donnera à Robert Bourassa un outil pour combattre au nom d'un Canada uni et, j'en suis convaincu, de gagner», a-t-il ajouté.

D'affirmer à ce sujet le premier ministre: «Il devient de plus en plus inévitable qu'il y aura un autre référendum».

Si Jacques Parizeau, dont l'ambition avouée est de «démembrer le Canada», a un jour la possibilité d'en organiser un, «vous serez ce soir-là assis avec vos familles et, regardant vos enfants, vous vous direz que tout cela aurait pu être évité. Et ce soir-là, les éléments de l'Accord du lac Meech auront l'air très raisonnables aux yeux des membres de cette Assemblée».

Parlant presque sur le ton de la confiance à partir de notes, M. Mulroney a assuré son auditoire que le premier ministre du Québec était un ardent fédéraliste en qui ils pouvaient avoir la plus grande confiance.

Il a aussi mentionné le sondage publié hier dans La Presse et révélant que 57 p. cent des Québécois favorisaient la souveraineté-association.

Au moment de l'ajournement du débat en fin d'après-midi pour permettre à M. Mulroney de prendre la parole, 32 des 52 députés de l'Assemblée législative avaient prononcé leur discours.

Douze avaient annoncé qu'ils voteraient contre l'entente constitutionnelle, dix en faveur et dix

VOIR MULRONEY EN A 2

■ Bourassa exhorte Chrétien à appuyer l'Accord

■ Trudeau démolit Meech et Turner le défend

page B 1

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS

TRUST GENERAL

12 3/4%
15 MOIS
INTÉRÊT À L'ÉCHEANCE
Ce taux peut changer sans préavis.

BONI DE 1/8%*
pour les personnes de 60 ans et plus!
*Ce boni ne peut être jamaie ajouté à votre prêt.

Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.

• Versement d'intérêts souple
• Aucun coût, aucune commission

Local 1001, 1200
Place Charles-Émile
Vieux-Québec, Québec
G1K 8H4
Gatineau, Québec
G1K 8H4
Montréal, Québec
H3M 1S6
Ottawa, Québec
K1P 1H1
Toronto, Ontario
M5S 1A5
Vancouver, B.C.
V6C 2E6
Winnipeg, Man.
R3S 1A6

SUITE DE LA UNE

SÉISME

Un séisme secoue l'Iran:
25 000 morts

L'ambassadeur d'Iran à l'ONU a indiqué que son pays accepterait toute proposition d'aide humanitaire venant de gouvernements ou d'organisations non gouvernementales, même des États-Unis. Washington, qui a rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran après la révolution de 1979, a proposé de «fournir l'aide humanitaire appropriée si elle est demandée», et a envoyé un message en ce sens à l'Iran par l'intermédiaire d'un pays tiers.

La Croix-Rouge canadienne a indiqué de son côté qu'elle accepterait des dons en argent du public afin de venir en aide aux victimes du séisme. L'argent ainsi recueilli servira à acheter des tentes, des couvertures, de la nourriture et de l'équipement médical, qui seront ensuite envoyés aux sinistrés.

Le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, a indiqué dans un télégramme de condoléances au président iranien que l'organisation se tenait prête à fournir toute l'assistance nécessaire aux victimes du tremblement de terre.

Le président irakien Saddam Hussein, dans un télégramme de condoléances à son homologue iranien, affirme qu'il est disposé à apporter «toute assistance» à l'Iran, selon les besoins qu'exprimera ce pays.

La Commission européenne a pour sa part révélé qu'elle allait débloquent une aide d'urgence de 1,2 million \$.

La Grande-Bretagne «est prête à répondre rapidement à une demande d'assistance internationale du gouvernement iranien», a fait savoir hier soir à Londres un porte-parole du Foreign Office. La Grande-Bretagne n'entretient plus de relations diplomatiques avec l'Iran depuis mars 1989.

Téhéran a déjà accepté par ailleurs l'offre de la France d'envoyer en Iran 180 secouristes, 24 tonnes de matériel d'urgence et six tonnes de médicaments et de nourriture. «Médecins sans frontières» a également annoncé le départ aujourd'hui d'une de ses équipes.

Enfin, la Suisse a annoncé l'envoi de trois experts pour évaluer les besoins de l'Iran.

MEECH

Meech fera
une autre victime!

le futur premier ministre du Canada.

M. Doer et Mme Carstairs avaient accompagné le premier ministre, Gary Filmon, qui dirige un gouvernement minoritaire, à la conférence des premiers ministres pour rescaper l'Accord du lac Meech, il y a deux semaines, à Ottawa. A l'origine opposés à l'accord constitutionnel, les trois leaders manitobains s'étaient engagés à l'appuyer, avant de quitter la capitale fédérale. Leur peur de voir le Canada s'effriter l'avait emportée sur les réserves importantes qu'ils entretenaient toujours face à l'Accord.

Cette décision avait toutefois été très mal reçue dans certains milieux, au Manitoba. Et Gary Doer prédit même que ses électeurs ne lui pardonneront pas.

Or, tout le monde ici s'entend de plus en plus pour dire que le vote sur Meech n'aura pas lieu au Manitoba. Une simple question de mathématiques: l'échéance pour la ratification de l'Accord a été fixée à demain soir, minuit (23 h au Manitoba), et hier soir, à l'ajournement de la chambre, le débat n'était pas encore terminé. Il doit se poursuivre de 10 h à midi et demi, aujourd'hui. Et si par miracle il prenait fin avant midi et demi et que les audiences



Des secouristes s'affairent à dégager les survivants sous les décombres de la ville de Zanjan, dont 2000 habitants aurait péri à la suite du séisme qui a secoué le nord de l'Iran.

PHOTOLASER REUTER

publiques pouvaient enfin débiter, un comité de 26 députés doit entendre 4 000 Manitobains avant que les 57 membres de la législature ne passent au vote. L'an dernier, un comité semblable avait mis 12 jours pour entendre 300 personnes.

D'où la frustration du leader neo-démocrate, qui prévoit essayer les foudres de ses électeurs, et qui sait pertinemment qu'il ne pourra même pas voter.

Cela dit, aucun des trois leaders ne veut encore prononcer le mot «mort», devant les micros.

— Est-ce que Meech est mort? se fait inlassablement demander Gary Filmon.

— C'est vous qui le dites, répond-il tout aussi inlassablement.

Gary Filmon, lui, parle «d'animation suspendue». Et Sharon Carstairs refuse de prononcer le mot «mort» parce que pour elle, Meech est comme un chat qui a neuf vies. On le croit mort, mais il ressuscite toujours.

Mais si le premier ministre Mulroney n'annonce pas dans les prochaines heures un report de l'échéance, on saura ici, au Manitoba, que le «chat» achève sa neuvième vie.

C'est évidemment ce que souhaitent de tout cœur Elijah Harper et les chefs autochtones du Manitoba, qui se sont jurés de tout faire pour «tuer Meech». Hier, des milliers d'autochtones provenant de toutes les parties du Manitoba et de tout le Canada se sont réunis sur les terrains du parlement manitobain pour célébrer le jour de la solidarité autochtone.

Pour plusieurs leaders, dont Georges Erasmus, président de l'Assemblée des Premières Nations, l'action entreprise depuis dix jours par le député autochtone Elijah Harper pour bloquer le passage de l'Accord du lac Meech à la législature manitobaine, va marquer l'histoire du Canada. «On oubliera Georges Erasmus, a-t-il dit, mais on se souviendra de Elijah Harper.»

Dans son discours, M. Erasmus, comme plusieurs orateurs qui l'ont suivi, a insisté pour dire que les autochtones, en s'opposant à Meech, ne s'opposent pas aux Québécois. «Le Québec doit être reconnu comme société distincte, différente du Canada anglais, différente des autochtones.»

Mais selon M. Erasmus, la constitution canadienne doit être réécrite pour reconnaître les autochtones comme société distincte et comme caractéristique fondamentale du Canada.

«Nous, les Premières Nations, sommes les seuls à pouvoir dire aux Québécois: «Pour notre bien à tous, recommençons tout ça!»

Pendant que M. Erasmus parlait, à l'extérieur du parlement, Elijah Harper s'adressait à ses collègues députés, en chambre. Un discours touchant, dans lequel il a évoqué la misère des autochtones du Canada: pauvreté, chômage, maladie, suicide, criminalité, violence, analphabétisme, désespoir...

«Je ne crois pas que les autochtones aient jamais négocié pour obtenir pareil sort. Tout ce que nous voulons, c'est le respect.»

Le député néo-démocrate de Rupertland a été ovationné par les membres des trois partis après son discours d'une quarantaine de minutes.

Au fait, il ne se passe plus une journée, au Manitoba, sans qu'une demi-douzaine de politiciens ne réclament la démission du premier ministre du Canada, Brian Mulroney. La journée d'hier n'a pas fait exception. □

MULRONEY

Mulroney agite le spectre
de la séparation

autres se disaient indécis ou n'annonçaient pas leurs couleurs.

Quels seront les autres conséquences d'un rejet de l'Accord? M. Mulroney a notamment insisté sur le «message négatif» qui serait alors envoyé aux marchés internationaux, aux grandes banques mondiales, aux investisseurs internationaux et aux grands réservoirs de capitaux dont le Canada a besoin pour les investissements. Pour tous ces organismes et individus, a-t-il expliqué, la stabilité politique est primordiale.

Ne reculant devant aucun argument, le premier ministre a rappelé qu'il avait fait valoir en français il y a dix ans au Québec, alors que Jacques Parizeau était ministre des Finances dans le cabinet de René Lévesque, les arguments de Terre-Neuve et du Labrador

dans l'affaire du contrat de Churchill Falls.

«J'ai dit que ce contrat devait être modifié parce qu'il était injuste pour Terre-Neuve et le Labrador», a notamment déclaré M. Mulroney au sujet de l'entente qui permet à Hydro-Québec d'acheter l'électricité de Churchill Falls à un prix qui diminuera au cours des décennies qui viennent, ce que les Terre-Neuviens n'acceptent pas.

Il a aussi parlé de ses nombreuses conversations avec le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, au sujet du grand projet pétrolier d'Hibernia au large des côtes de cette province.

Le gouvernement Mulroney ressuscitait au début de juin un projet de loi prévoyant des subventions d'un milliard \$ et des garanties de prêts de 1,6 milliard \$ pour ce projet.

M. Mulroney, qui demandait il n'y a pas si longtemps à M. Wells, de «se mêler de ses oignons» dans le dossier constitutionnel, parlait hier de «Clyde et moi».

Il a aussi parlé d'«André» en rappelant ses discussions d'il y a 30 ans sur les affaires constitutionnelles avec le libéral André Ouellet, qu'il ridiculisait joyeusement avant les élections de 1984.

M. Mulroney a déclaré à son auditoire que l'Accord du lac Meech n'avait rien de révolutionnaire et que les cinq demandes du Québec avaient fait l'objet de propositions similaires dans le passé de la part du gouvernement fédéral.

Le premier ministre, qui a prononcé un de ses bons discours des derniers mois, répondait à l'invitation de M. Wells, qui avait demandé, après le marathon constitutionnel d'Ottawa, à ses homologues qui étaient en faveur de l'entente de venir défendre leur point de vue devant les députés.

Le passage de M. Mulroney et

INTENTIONS DE VOTE
AU NIVEAU FÉDÉRAL

Q.: S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui au Canada, pour quel parti, parmi les suivants, voteriez-vous?

S.-Q.: Peut-être que votre choix n'est pas encore fait... Y a-t-il quand même un parti que vous seriez tenté d'appuyer présentement?

	CONSERVATEUR	LIBERAL	NPD	AUTRES
13 - 18 juin 1990	29	40	23	7
16 - 21 mars 1990	28	50	18	5

de sa cohorte d'agents de la GRC constituait un grand événement dans la vie de l'Assemblée législative, où tout se fait habituellement un peu à la bonne franquette et avec simplicité. Le premier ministre a quitté rapidement l'édifice et St. John's après son discours, refusant de répondre aux questions des journalistes.

Plusieurs députés, notamment ceux de M. Wells, ont affirmé par la suite qu'il n'y avait rien de neuf dans le discours et qu'il était peu probable qu'il ait réussi à convaincre les opposants à l'accord de changer d'idée.

Mais une heure à peine après son départ, un appel à la bombe a provoqué l'évacuation de l'immeuble de l'Assemblée législative.

Les 56 députés ne siégeaient plus, à ce moment, et la plupart d'entre eux avaient quitté le parlement.

Le sergent d'état-major William Hanns, de la Royal Newfoundland Constabulary, a fait savoir qu'une quinzaine de policiers avaient fouillé les lieux pendant 45 minutes, avant de conclure qu'il n'y avait pas de bombe. L'appel avait été reçu à 19 h 25.

M. Mulroney avait été précédé à l'Assemblée hier matin par le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, qui avait également exposé les dangers de la séparation éventuelle du Québec.

Cette hypothèse est au cœur des débats sur l'Accord du lac Meech à Terre-Neuve, la plupart des intervenants se disant conscients des conséquences désastreuses qu'aurait pour l'économie de Terre-Neuve l'indépendance du Québec. □

CROP

CROP-La Presse: Mulroney gagne
un point et Bourassa en perd cinq

qu'il était encore de 16 points lors du dernier CROP réalisé entre le 16 et le 21 mars derniers (PLQ 51, PQ 35). Lors des élections du 25 septembre 1989, le PLQ avait reçu 50 p. cent des suffrages et le PQ 40 p. cent.

Notons que depuis mars, des sondages réalisés par d'autres maisons avaient noté la remontée du PQ, certains le plaçant même en tête. Il est donc possible que M. Bourassa ait quand même un peu profité du succès de la conférence d'Ottawa.



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

L'école est finie!

Ca y est! Une autre longue année scolaire vient de se terminer. Partout au Québec, plus d'un million d'élèves prennent la cle des champs pour l'été à compter de cet après-midi. Dans les écoles, c'est le grand ménage. On lave le tableau pour la dernière fois, on frotte son pupitre, on range très loin les livres de français et de géographie, et on dit au revoir aux amis. Dans certaines classes, on organisera une petite fête. C'est déjà un peu les vacances. Rendez-vous le 29 août... pour la rentrée. Dans la classe de quatrième année de l'école Le Plateau, les enfants rangent les violons. On voit ici Mme Claire Gendron-Lambert prendre un violon des mains de Julie Forman.

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres

502

a quatre chiffres

2642

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18 h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces

285-6900

Annances classées

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants

National, Tele-Presse

Vacances, Voyages

285-7202

285-7306

285-7265

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



VENDREDI
22 JUIN 1990

25-5-01

Programme officiel
de la
Fête nationale 1990

Un cahier spécial à ne pas manquer demain

Publié dans

La Presse

Où donner
de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Place Victoria, hall d'entrée, 800, place Victoria, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Iberville: Hôtel de ville, 855, 1^{ère} Rue, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à La Prairie: les Optimistes de La Prairie, Centre commercial La Citère, 50, boulevard Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30.

Les camionneurs quittent la capitale

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les camionneurs de l'ANCAI ont accepté hier l'arrangement que venait de leur offrir le ministre des Transports Sam Elkas et, en ce 17e jour de leur manifestation à Québec, ont quitté la capitale.

Les offres du gouvernement ont été acceptées à 81 p. cent par les camionneurs de l'Association nationale des camionneurs en vrac Inc. qui ont participé au vote au scrutin secret, en fin d'après-midi et qui ont commencé à quitter la ville une heure plus tard. Le résultat du vote a été de 995 voix en faveur de l'acceptation, 229 contre et quelques bulletins rejetés. Le président de l'ANCAI Clément Bélanger avait recommandé l'adoption des offres.

Il a aussi averti ses hommes qu'ils devaient avoir quitté la ville avant minuit et leur a demandé de partir dans l'ordre comme ils étaient arrivés.

Au cours de la dernière séance de négociations, le ministère des Transports avait assuré les camionneurs de l'ANCAI du transport de 25 pour cent du revêtement d'asphalte des routes. Cet arrangement, toutefois, n'est accordé qu'à titre d'expérience et ne doit pas constituer un droit acquis. Il s'applique à tous les contrats gouvernementaux dans toutes les régions du Québec, accordés entre le 1er juillet 1990 et exécutés en 1990 et 91.

Les membres de l'ANCAI ont aussi fait certains gains techniques, comme un arrangement touchant la charge axiale et le maintien du gel des permis. Mais ils n'ont pas obtenu la reconnaissance de l'ANCAI comme seul agent négociateur des camionneurs en vrac ni la part qu'ils réclamaient du transport du matériel destiné à la construction de la partie inférieure de l'infrastructure routière.

Le procureur de l'AMCAI, Pierre Beaudet, a donné lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Elkas qui faisait le point sur les demandes des camionneurs et ce que son ministère était prêt à leur accorder moyennant leur engagement de ne plus manifester à Québec ni dans leur région respective.

Les camionneurs seront de retour à Québec, l'an prochain, sans leurs camions cette fois, pour leur congrès annuel, qu'ils ont décidé de tenir dans la capitale.

Les membres de l'ANCAI étaient arrivés à Québec le 5 juin afin de faire pression sur le gouvernement pour obtenir sept revendications précises. A un certain moment, 2500 camions à 10 et à 12 roues étaient stationnés dans la ville de Québec. La Ville de Québec avait obtenu une injonction limitant à 250 le nombre de camions stationnés autour de l'Assemblée nationale, les autres étant répartis entre le stationnement du Colisée et les Plaines d'Abraham. Quelques centaines, provenant de la région de Montréal, avaient quitté en fin de semaine dernière pour obéir à une injonction les obligeant à retourner au travail.

Le prochain épisode de l'industrie du transport en vrac se jouera à la mi-septembre devant une Commission parlementaire qui entendra toutes les parties au dossier.

Pas de condoms gratuits dans le sauna!

ÉRIC TROTTIER

■ Il est désormais interdit de distribuer gratuitement des condoms dans les saunas de la métropole.

C'est en tout cas l'avis de deux enquêteurs de la police de la CUM, section moralité, qui ont décidé de donner suite à une plainte portée contre l'Oasis, un établissement situé au 1390 Sainte-Catherine Est.

À deux reprises, la première fois il y a trois semaines et la seconde avant-hier, ils ont exigé que le gérant de ce sauna pour hommes cesse d'offrir gratuitement le latex d'amour à ses clients. Or, selon les experts, la seule arme efficace contre le sida demeure le condom.

«Distribuer des condoms, c'est inciter à la débauche», selon un des deux enquêteurs mêlés à l'affaire, John Kinack. Et cela est formellement interdit par le code criminel. Le policier a souligné que l'opération n'était qu'une façon de faire de la prévention auprès du gérant de l'établissement. Mais, a-t-il ajouté, la prochaine

La SPCA libère 183 chiens d'un chenil sordide dans les Cantons de l'Est

Conrad Bernier
SHERBROOKE

■ C'est sous la surveillance de deux agents de la Sûreté du Québec que les équipes de la SPCA de Montréal et de la SPA de Sherbrooke ont pu commencer à vider, hier soir, après 21 h, un chenil clandestin situé dans un rang de Weedon, dans les Cantons de l'Est.

Cette perquisition dans un chenil clandestin, la deuxième cette semaine au Québec, a pourtant bien failli tourner au fiasco.

En effet, dès l'arrivée, vers 19 h, du premier inspecteur de la SPCA de Montréal, le propriétaire du chenil, M. Léo Jean, qui avait déjà été condamné le 14 février 1985 pour avoir exploité au même endroit un chenil en tous points aussi inacceptable, a vigoureusement protesté contre cette deuxième perquisition de la SPCA, et soutenu qu'on voulait à tout prix lui enlever le pain de la bouche.

Sa mauvaise humeur n'a toutefois pas empêché les équipes de la SPCA et de la SPA d'entreprendre aussitôt l'inspection du chenil.

Celui-ci comprend une rallonge de 60 pieds par 28 collée à l'arrière du logis de Léo Jean, un abris attenant à la maison, un vieil autobus rouillé et un parc à ciel ouvert divisé en douze enclos.

En tout et pour tout, on a récupéré 184 chiens, soit le même nombre que celui de la première perquisition, en 1985, qui avait constitué à l'époque la plus importante saisie d'animaux dans un chenil clandestin.

Partout, dans ce chenil, les inspecteurs de la SPCA ont d'abord remarqué une absence totale d'eau courante et de système d'aération; ils ont aussi rapidement découvert une surabondance d'excréments partout, des débris de toutes sortes, de la



Un vieil autobus rouillé faisait partie des installations du chenil clandestin de Weedon. L'endroit n'avait ni eau courante ni aération.

boue et, bien sûr, des odeurs irrespirables.

A première vue, l'ensemble de ce chenil est moins spectaculairement sordide que celui de Saint-Samuel, visité lundi par la SPCA. Mais, en y regardant de plus près, il n'est pas moins repoussant que l'autre. A la vérité, on a du mal à imaginer que ces 184 chiens auraient pu y vivre ne serait-ce que quelques jours de plus sans courir des risques très sérieux pour leur santé et leur équilibre.

L'autobus, par exemple, pour les six Bergers anglais qui s'y trouvaient, ne pouvait pas être

autre chose, par temps de grandes chaleurs, qu'une effrayante rôtissoire. La grande rallonge, où on a trouvé 50 chiens et 120 chiots, a l'allure d'une baraque de camp de concentration, sans eau potable et sans aération: un four durant la saison d'été, un frigo durant l'hiver. Quant aux douze enclos extérieurs, les chiens y pataugeaient dans l'eau et les excréments.

Le transport des animaux dans les camionnettes de la SPCA a été retardé de plus d'une heure par les protestations du propriétaire du chenil et de ses amis. Sans l'arrivée de la SQ, on peut raisonnablement

croire que cette perquisition-saisie aurait mal tourné, soit qu'elle ait dégénéré à la bagarre, soit qu'elle ait été physiquement impossible à réaliser à cause de l'heure avancée.

Quoi qu'il en soit, les équipes de Montréal et de Sherbrooke, dirigées par l'enquêteur-chef Robert Lamarche de la SPCA et Alain Saint-Martin, inspecteur-chef de la Société pour la protection des animaux (SPA) de Sherbrooke, ont mis un peu plus d'une heure pour transporter les 183 chiens dans les camionnettes (ils en ont laissé un au propriétaire).



Une femme perd la vie dans un accident spectaculaire

Une femme de 57 ans a perdu la vie vers 7h50 hier dans un spectaculaire accident survenu à l'intersection des rues Chabot et Jean-Talon, au nord-est de Montréal. L'automobile de la victime, Mme Lucie Marchand-Rosier, a été traînée sur une distance de 83 mètres sous un camion qui avait «forcé» un feu rouge. Le lourd véhicule, qui roulait en direction sud, rue Chabot, a heurté deux automobiles circulant rue Jean-Talon avant de prendre au piège la voiture de la victime. Le camion a continué sa route,

happant au passage deux autres voitures garées le long de la rue Chabot. Deux personnes ont été légèrement blessées. Le conducteur du camion, un jeune homme de 23 ans, a affirmé qu'il s'était engagé dans l'intersection au feu jaune. Des témoins ont soutenu que le feu était bel et bien rouge au moment de la tragédie. Aucune accusation n'a été portée contre le camionneur. Le secteur a été interdit à la circulation pendant plus de deux heures.

La CECM présente ses excuses à Luis Zuniga

ANDRÉ PRATTE

■ Dans un communiqué publié hier matin, le président de la CECM Michel Pallascio a présenté ses excuses à Luis Zuniga «concernant le caractère expéditif de l'enquête qui a mis fin à son emploi temporaire et les propos discriminatoires tenus à son égard.»

M. Zuniga a été licencié du Service de l'informatique de la CECM en décembre 1988, trois semaines après avoir commencé à y travailler. Selon M. Zuniga, on lui aurait expliqué que les usagers qui communiquaient avec lui ne le comprendraient pas à cause de son accent. M. Zuniga s'est en outre plaint d'avoir été la cible de propos racistes de la part de son supérieur immédiat.

Après enquête, la Commission des droits de la personne du Québec a conclu lundi dernier que M. Zuniga avait effectivement fait l'objet de tels propos et a qualifié d'«expéditive» l'enquête qui a mené à son licenciement. Par conséquent, la Commission estime que le renvoi de M. Zuniga est discriminatoire.

C'est cette décision qui a poussé le président de la CECM à faire officiellement ses excuses, reconnaissant de ce fait pour la première fois qu'un employé de la commission scolaire avait tenu des propos racistes à l'endroit de ce Québécois d'origine chilienne.

«L'employé niait, je n'étais pas le tribunal au-dessus de cet employé. Mais la Commission des droits de la personne, qu'on peut considérer comme un tribunal, a fait son enquête et a déterminé que de tels propos ont été tenus. Alors je pense qu'à ce moment-là, il faut respecter le jugement et agir en conséquence. Ce sont des mots inacceptables qui ont été dits, ça demande à tout le moins des excuses», a expliqué M. Pallascio à La Presse.

Dans sa décision, la Commission des droits de la personne annonçait qu'elle tenterait d'amener les deux parties à régler leur différend. M. Zuniga exige près de 57 000 \$ en compensation pour les dommages subis et le salaire perdu.

Dans son communiqué, la CECM se dit prête à rencontrer les représentants de la Commis-

sion «afin d'en arriver à un règlement du différend qui l'oppose à M. Luis Zuniga». A La Presse, M. Pallascio a précisé que la CECM discuterait «pour régler à la mesure de ce qui a été retenu».

C'est qu'à la commission scolaire, on estime que la décision de la Commission des droits de la personne ne donne pas entièrement raison à M. Zuniga. «M. Zuniga et son avocat ont dit que nous l'avions congédié à cause de son accent, la Commission n'a pas retenu ça. Ils ont dit que nous faisions de la discrimination systémique, la Commission n'a pas retenu ça non plus. C'est donc faux de dire que M. Zuniga a gagné sur toute la ligne», de dire le sous-directeur général Katif Gazzé.

Quoi qu'il en soit, pour M. Zuniga, les excuses de la CECM constituent «vraiment une victoire», la deuxième cette semaine. «C'est bien, mais ils auraient pu faire ça dès le début. Ça a vraiment été très long, très stressant, je suis épuisé!»

«Ce qu'on veut le plus, a ajouté M. Zuniga, c'est discuter de la compensation.» M. Zuniga doit 12000 \$ à son avocat.

Des élèves mettent la main sur des examens du MEQ

ANDRÉ PRATTE

■ Pour la troisième fois en deux ans, des élèves du secondaire ont réussi à obtenir les questionnaires d'examen de fin d'année du ministère de l'Éducation du Québec. Cette fois-ci, ce sont des élèves de l'ouest de l'île de Montréal, de la municipalité de Côte-St-Luc notamment, qui ont pu se procurer les précieux documents.

Selon les informations disponibles hier, des questionnaires des versions anglaises des examens d'histoire (secondaire IV), d'économie (secondaire V) et de chimie (secondaire IV et V) se seraient mis à circuler parmi les élèves de ce secteur il y a plusieurs jours. Le parc Centennial, derrière le Mail Cavendish, aurait été le lieu d'un commerce florissant de questionnaires et de listes de réponses. Les prix allaient, dit-on, de 20 \$ à 100 \$.

«Toutes les écoles du coin sont touchées», a déclaré hier à La Presse M. Syd Wise, directeur de l'école Wagar, située tout près du parc. «J'ai parlé aux directeurs de plusieurs écoles, et il semble que ça soit très étendu. Il y avait des élèves de 10 ou 12 écoles dans le parc!».

Il n'est pas impossible que des élèves d'écoles françaises aient aussi profité de la fuite, puisque les versions française et anglaise des examens sont identiques. Cependant, des élèves de l'école St-Luc (la seule école française du secteur) rencontrés hier ont dit tout ignorer de cette affaire.

Au ministère de l'Éducation comme à la police de la CUM, on n'avait aucune idée hier du nombre d'élèves qui ont pu mettre la main sur les examens. Mais la fuite est suffisamment importante pour que le ministère décide de remplacer les questionnaires des examens de chimie que doivent passer ce matin 20000 élèves de secondaire IV et V, francophones et anglophones, dans la région de Montréal.

Le ministère a envoyé les nouveaux questionnaires à Montréal hier, et a demandé aux commissions scolaires dont des élèves sont susceptibles d'avoir profité de la fuite d'en prendre possession à 6h30 ce matin. Les commissions scolaires concernées sont la Commission des écoles catholiques de Montréal, la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal, la Commission scolaire Sainte-Croix, la Commission scolaire Baldwin-Cartier et la Commission scolaire Lakeshore. Plusieurs écoles privées de l'ouest de l'île devront aussi utiliser les questionnaires de remplacement.

Pour ce qui est des examens d'histoire et d'économie, qui ont été administrés mardi et mercredi, le ministère fera vérifier les notes pour voir si certains élèves ont eu une performance exceptionnelle par rapport à leurs résultats de l'année. Si cette vérification indique qu'il y a eu fraude, le ministère pourrait soit annuler l'examen, soit le faire reprendre au mois d'août.

Quant à l'origine de cette fuite, on est dans le noir total. Le lieutenant-détective Michel Ledoux a indiqué hier que l'enquête était «à un point latent». Les policiers sont à vérifier s'il y a eu effraction dans une des écoles de la région, mais n'ont pas commencé à interroger des étudiants.

Au ministère de l'Éducation, on est convaincu que la fuite est d'origine locale. Ailleurs au Québec, personne n'a signalé que des copies d'examens étaient en circulation.

A la suite du vol d'examens qui l'avait forcé à annuler les examens de chimie de tous les élèves de la province en 1988, le ministère avait renforcé ses mesures de sécurité. «On a retardé à l'extrême limite l'envoi des examens aux commissions scolaires, et on a demandé aux commissions scolaires de les entreposer dans un lieu sûr», a expliqué le directeur de la sanction des études Alain Mercier. «Nous on peut prendre des mesures, mais il faut que les commissions scolaires en prennent aussi. Si les gens ne prennent pas ça au sérieux, on ne peut rien y faire!».

Plus tôt ce printemps, le ministère de l'Éducation a dû obliger les élèves de trois écoles secondaires de la région de Québec à reprendre un examen de français parce que certains avaient pu prendre connaissance à l'avance du questionnaire. C'est un élève qui était chargé de transporter du courrier entre deux écoles qui était à l'origine de cette fuite.

A Québec, le ministre de l'Éducation Claude Ryan s'est dit «très étonné» de ce nouvel incident. «Je croyais que le problème était réglé (...). La nature humaine n'est pas à l'abri de la faiblesse ou de l'erreur de jugement.»



Les maires Jean-Paul L'Allier et Jean Doré sont satisfaits de leur séance de travail en commun.

PHOTO P. H. TALBOT, La Presse

Québec et Montréal prêtes à collaborer pour relever certains défis communs

MARIANE FAVREAU

■ Le caractère distinct du Québec se vit beaucoup dans les villes, et surtout dans celles qui sont des pôles de développement, ont rappelé hier les maires de Québec et de Montréal, à l'occasion d'une séance de travail en commun à l'hôtel de ville de Montréal.

«On a beau se gargariser avec la société distincte, de dire le maire Doré, mais l'avenir de la société distincte passe par les défis que doivent relever la métropole et la capitale du Québec. Il faut mettre les vrais enjeux sur la table.»

Prenant la parole à l'assemblée du conseil municipal de Montréal, une première pour un maire de la capitale, M. Jean-Paul L'Allier a insisté sur les défis communs auxquels ces deux «villes-centres» sont confrontées, malgré leur taille différente: le développement de leur fonction sociale, d'un leadership commun, le repeuplement des centre-villes, et la définition «de cette société urbaine qui est au cœur du développement du Québec».

Il a notamment souligné qu'il n'y a pas de développement régional possible sans ce moteur que sont les villes-centres. D'où l'importance de bien faire comprendre aux gouvernements les conséquences d'un «délestage» de leurs responsabilités et de leur financement.

Et le maire Doré de renchérir en indiquant que «la société distincte, au Québec, passe par les défis qui se posent à sa métropole et à sa capitale» et ne se limitent pas à des questions de caisse et de fiscalité.

Comme pour illustrer leurs propos, les deux maires ont expédié hier une lettre commune au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis. Ils lui demandent de surseoir à l'adoption du projet de loi 65 sur les sols contaminés, à l'exception des articles qui consacrent le principe du pollueur-payeur et renforcent les pouvoirs d'intervention du ministère en cas de flagrant délit.

Ils s'inquiètent d'amendements de dernière minute que les premières concernées, les municipalités, n'ont pu examiner dans un climat de sérénité.

Le projet de loi 65 avait suscité des critiques majeures des villes, rappellent-ils au ministre. Et cela,

à cause de l'absence de moyens techniques et financiers mis à la disposition des propriétaires non responsables de la contamination.

C'est là un exemple de «délestage», ont indiqué les deux maires: ce sont éventuellement les villes qui héritent des terrains dits orphelins, dont le pollueur n'est pas connu.

«Ces terrains sont parfois pollués par cent ans d'activité industrielle, indique le maire Doré. Et ce seraient les contribuables des municipalités qui devraient payer pour leur décontamination? Et

cela, alors qu'il n'y a pas de technique expérimentée, pas de solution pour l'entreposage des sols contaminés, pas de fonds?»

Le maire L'Allier signale qu'à Québec, Hydro Québec a cessé de payer ses taxes municipales sur l'un de ses terrains pollués... qu'elle a fait réévaluer à 1 \$.

Montréal et Québec veulent donc éviter que le projet de loi 65 ne serve, une fois de plus, de prétexte à l'addition de «nouvelles responsabilités municipales sans compensations financières», écrivent les deux maires.

Les maires de la Rive-Sud se regroupent pour élargir leur pouvoir de négociation

PIERRE BELLEMARE

■ Repoussant l'idée de créer une communauté urbaine, les maires de la Rive-Sud ressentent toutefois le besoin de se regrouper à l'intérieur de la nouvelle Conférence des maires de la Rive-Sud, un projet du maire du Longueuil, Roger Ferland.

Celui-ci était visiblement satisfait hier d'annoncer que seize villes, représentant 70 p. cent des 560 000 contribuables des MRC Champlain, La Jemmerais, Roussillon et Vallée du Richelieu, ont participé à la naissance de la Conférence.

Son président, le maire Ferland, espère que «d'autres municipalités adhèrent, en cours de route, à ce rassemblement municipal, qui permettra à la Rive-Sud de parler haut et fort des dossiers locaux et régionaux».

Parmi les villes de la Rive-Sud, l'absence de Brossard, avec sa population dépassant 55 000 habitants, a été soulignée. Mais M. Ferland attribue cette absence au congrès de leadership au sein de l'Équipe populaire.

Georgette Lepage quittera son fauteuil de maire, après la prochaine élection de novembre, et son successeur — probablement le conseiller Paul Leduc — sera choisi au terme d'un congrès, ces prochaines semaines.

Positions communes

La nouvelle corporation, qui vient de recevoir ses lettres patentes du ministère des Institutions financières, poursuivra trois objectifs:

● planifier et promouvoir la collaboration et l'échange d'informations entre les villes de la Rive-Sud et aussi entre celles-ci et d'autres villes du Québec et du Canada;

● harmoniser, par la concertation, les vues des villes sur le développement industriel, commercial, agricole, résidentiel, touristique et culturel;

● établir des positions communes sur toutes les questions intéressant la grande région métropolitaine et coordonner les recommandations des membres auprès des partenaires municipaux et supra-municipaux de cette région (comme la CUM) et auprès des gouvernements supérieurs.

D'une façon précise, la Conférence s'occupera particulièrement de la gestion des déchets, du réseau routier (le prolongement de l'autoroute 30 notamment), de l'environnement et du développement aéroportuaire.

Le maire Ferland a également indiqué que la Conférence se chargera du projet de l'expansion du port de Montréal, qui doit bientôt s'étendre jusqu'à Contrecoeur.

Enfin, M. Ferland est d'avis que ce nouvel organisme a sa raison d'être aux côtés de la Société montréalaise de développement (SMD), qui a été formée à l'automne 1988 pour surveiller

les retombées du Sommet socio-économique de la même année. «Il y a de la place pour les deux organismes», affirme M. Ferland, qui n'est toutefois pas en bons termes avec les dirigeants de la SMD.

Il a déjà menacé de retirer la contribution de Longueuil à la SMD, où certains représentants, proches du ministre André Bouchard, cherchent toujours un candidat à opposer au maire Ferland, lors de l'élection de novembre.

Les deux vice-présidents de la nouvelle Conférence sont Hugues Aubertin, maire de Boucherville et président de la STRSM, et Jean-Bosco Bourcier, maire de Châteauguay. Le maire de Saint-Hubert, Pierre-D. Girard, a été nommé trésorier, tandis que Bernard Giroux, maire de Saint-Constant, est secrétaire.

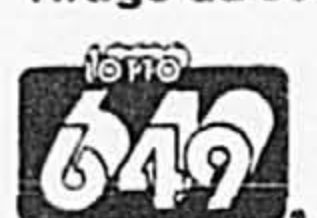
Les quatre administrateurs sont les maires Marcel Dulude (Saint-Bruno), Julien Bussière (Beloeil), Roch Bernier (Contrecoeur) et Raymond Bellavance (Sainte-Catherine). La quote-part des villes a été fixée à 25 cents per capita pour contribuer au financement de la Conférence.

ERRATUM

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans la publicité de la Mazda Miata publiée le 20 juin dernier. Le prix de vente au détail suggéré par le manufacturier devait se lire 18 990 \$. Nous regrettons les inconvénients qu'auraient pu entraîner cette erreur.



Tirage du 90-06-20



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

13 14 19 20 29 47

No complémentaire: 33

Tirage du 90-06-20



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS LOTS

6/6	0	2 014 347,50\$
5/6+	4	190 243,90\$
5/6	165	3 526,80\$
4/6	11 447	97,70\$
3/6	229 814	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 054 373,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

Prochain tirage: 90-06-23

NUMEROS LOTS

720939	100 000 \$
20939	1 000 \$
0939	250 \$
939	50 \$
39	10 \$
9	2 \$

avis Retrait d'autorisation

En vertu de l'article 72 de la Loi électorale, le Directeur général des élections, monsieur Pierre-F. Côté, C.R., donne avis qu'il a retiré en date du 15 juin 1990, l'autorisation au PARTI INDÉPENDANTISTE. Le dernier représentant officiel du parti, monsieur Joël Cyr, a démissionné le 21 janvier 1990. Notons que ce retrait entraîne le retrait d'autorisation de toutes les instances du PARTI INDÉPENDANTISTE.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-463-4378.

SAUTEZ SUR LA VENTE DE L'ÉTÉ!

CROWN DIAMOND
PEINTURE MATE AU LATEX ACRYLIQUE — EXTERIEUR

Latex acrylique d'extérieur mat Blanc hiver (02-009)
2848\$ ou moins les 4 litres

Cette offre se termine le 31 août 1990.

CROWN DIAMOND
...en toute confiance

Le maire Doré troublé par la violence des skin-heads

■ Le maire de Montréal, Jean Doré, juge «extrêmement troublant» le phénomène des skin-heads violents, phénomène qui s'amplifie à Montréal depuis quelques mois.

Il en impute la responsabilité «au lavage de cerveau», à la «perversion intellectuelle» qu'effectue une littérature nazie en provenance des États-Unis et peut-être d'Europe. «Si on connaissait les auteurs et les diffuseurs de cette littérature haineuse, ils seraient poursuivis.»

Interrogé au conseil municipal sur la bagarre qui a impliqué des skin-heads à La Ronde, mercredi soir, le maire a indiqué que la seule façon dont la population et les élus peuvent combattre un tel phénomène, c'est par la solidarité, la lutte contre le racisme, comme le fut la démonstration en faveur de Mandela.

«Il faut opposer une volonté totale, complète de tous les Montréalais de contrer ces manifestations de racisme.» Le maire a également demandé à la police de mettre un frein à l'invasion de cette littérature nazie aux effets néfastes.

La bagarre de mercredi soir a eu lieu avant les feux d'artifices et aurait fait des blessés légers, selon le conseiller municipal, Marvin Rotrand. Il indique que la police aurait fait sept arrestations.

Monocouche Latex d'intérieur semi-lustré Super blanc (01-100) 2948\$ ou moins les 4 litres	Monocouche Apprêt-scelleur au latex d'intérieur Super blanc (01-191) 2498\$ ou moins les 4 litres	Monocouche Alkyde d'intérieur fini perle Super blanc (01-601) 2948\$ ou moins les 4 litres	Super latex uréthane pour planchers Beige cable (02-192) Gris moyen (02-194) 2948\$ ou moins les 4 litres	Alkyde d'extérieur lustré Blanc mouette (02-309) 2848\$ ou moins les 4 litres	Email brillant pour planchers Gris tuile (02-230) Gris mouette (02-231) 2648\$ ou moins les 4 litres	Latex acrylique d'extérieur lustré Blanc (02-409) 2948\$ ou moins les 4 litres
--	---	--	---	---	--	--

Brico Centre	KIRKLAND MONTRÉAL LaSALLE ANJOU	694-1173 270-2110 366-3994 353-8861	LONGUEUIL BROSSARD LAVAL	468-4434 672-0722 688-8320	Val Royal	CARTIERVILLE BELOEIL	333-8140 467-3358
LAVAL	LONGUE-POINTE	PLATEAU MONT-ROYAL	VILLERAY	REPENTIGNY			
Goineau & Bousquet Ltée 164, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval, Québec 667-9770	Quincaillerie Paul Rivet Inc. 5771, rue De Marseille Montréal, Québec 255-7472	La Quincaillerie Delorimier Inc. 2140, Mont-Royal est Montréal, Québec 521-6741	Laurier Décor 1216, Bélanger est Montréal, Québec 272-1286	Centre de rénovation Prud'Homme Inc. 444, Notre-Dame Repentigny, Québec 654-6666			
Goineau & Bousquet Ltée 2121, boul. Labelle Chomedey, Laval, Québec 682-9090	ROSEMONT Quincaillerie Claude Bélanger Ltée 2918, rue Masson Montréal, Québec 374-2121	Quincaillerie Séguin & Legault 759, Rachel est Montréal, Québec 521-8570	MONTREAL-NORD Quincaillerie Charlevoix Enr. 4690, Charlevoix Montréal-Nord, Québec 322-2031	RIVE-NORD Quincaillerie, J. Raymond Ltée 1093, Saint-Louis Terrebonne, Québec 471-1809			
L'ASSOMPTION Matériaux Charles Godfrind inc. 1156, Bas-L'Assomption nord L'Assomption, Québec 589-2201	Quincaillerie A. Lalonde Ltée 3113, Masson Montréal, Québec 728-3537	TÉTREAUVILLE Quincaillerie de l'Est Enr. 8240, Hochelaga Montréal, Québec 353-0030	GENTRE-SUD Guy Trouve-Tout Enrg. 1359, Ontario est Montréal, Québec 525-5620	MONTREAL-CENTRE Quincaillerie A.-D. Leblanc Inc. 1650, Sainte-Catherine est Montréal, Québec 522-1102			
ANJOU Quincaillerie Chaumont 8674, Chaumont Ville d'Anjou, Québec 352-1220		CROWN DIAMOND		CROWN DIAMOND		CROWN DIAMOND	

Les évêques réclament un projet de société généreux

Ils soulignent l'identité distincte du Québec sans suggérer un choix politique particulier

JULES BÉLIVEAU

Dans une déclaration émise à l'occasion de la Fête nationale du Québec, le bureau de l'Assemblée des évêques du Québec invite le peuple québécois à se donner un projet de société généreux, ouvert à tous et respectueux de toutes les différences.

Ce n'est pas la première fois que l'épiscopat catholique du Québec rappelle les valeurs et les principes qu'il souhaite voir inspirer à la société québécoise aux moments importants de son histoire. En plus d'être intervenu à l'occasion des précédentes célébrations de la Fête nationale, il l'a fait notamment lors de la préparation du référendum de 1980 et, un an plus tard, au moment où le gouvernement du Canada s'appropriait à rapatrier la Constitution.

Comme dans ses messages pastoraux précédents, l'épiscopat s'adresse de nouveau au peuple québécois en évitant soigneusement de lui suggérer un choix politique particulier.

La déclaration lue hier au cours d'une conférence de presse par le président de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, est cependant loin de faire abstraction du contexte politique canadien actuel. Elle souligne par exemple que «le caractère historique et particulièrement controversé des récentes négociations constitutionnelles ne fait aucun doute» et que «celles-ci auront marqué le Québec et le Canada de manière irréversible».

Selon les évêques, la reconnaissance quasi unanime du Québec comme société distincte devrait inspirer au peuple québécois «la force et le courage de poursuivre la recherche d'une identité nette et féconde au-delà des obstacles qui divisent et qui éloignent». Et ce sont les attitudes de détachement et de générosité qui aideront les Québécois à poursuivre cette recherche et à grandir comme peuple, quel que soit le cadre régissant leur voisinage.

En se donnant un projet de développement qui tienne compte de son histoire et en cherchant à relever les nouveaux défis auxquels il est confronté, indiquent les évêques, le peuple québécois ne saurait négliger certaines valeurs qui l'a toujours inspiré: la foi et la tradition chrétienne, l'amour de la vie et de la famille, l'affirmation de soi et la volonté de survie, le partage et la solidarité avec les démunis, l'entraide et la coopération.

économiques, le goût de la fête et de la nature, etc.

Les évêques souhaitent que le projet de société auquel ils conviennent les Québécois reconnaisse en premier lieu l'apport des communautés autochtones issues des premières nations, «trop souvent marginalisées et laissées pour compte dans le passé». Ils souhaitent également que ce projet de société «favorise la compréhension réciproque et la collaboration continue entre anglophones et francophones» et «sera ouvert à l'accueil et à l'intégration des immigrants et des réfugiés».

L'épiscopat croit par ailleurs que «les aspirations légitimes de la société québécoise visant à préserver son caractère distinctif devraient trouver un appui sans équivoque chez les membres de toutes les communautés culturelles établies au Québec». Il signale que, «en partageant ces aspirations, les individus et les groupes non francophones feront plus que

respecter les règles de la démocratie, ils enrichiront cet héritage tout en se l'appropriant».

Dans le «chantier toujours ouvert» que suppose le projet de société permanent proposé par les évêques, les Québécois doivent être attentifs aux plus faibles, aux personnes malades ou handicapées et aux personnes sans emploi. Ils doivent également favoriser un accroissement de la parité économique régionale et, «par respect de la nature et par équité envers les générations à venir», se soucier de maintenir un équilibre écologique constant.

Les évêques du Québec ne doutent pas qu'un tel chantier comporte ses périls, ses retards, ses déceptions et ses difficultés. Se disant confiants dans la sagesse et la maturité de leurs concitoyens, ils rappellent «la nécessité de la patience, de la tolérance et du respect mutuel pour bâtir un avenir collectif».

Le défilé de la Saint-Jean se terminera par une marche de solidarité nationale

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le mouvement syndical, les associations d'artistes et d'écrivains et les groupes nationaux se sont ligüés hier pour proposer aux Québécois de toute allégeance de participer à une grande marche de solidarité pour promouvoir l'idée de la souveraineté du Québec, dans le cadre du défilé de la Saint-Jean.

Les présidents de la CSN, de la FTQ, du Mouvement national des Québécois et de l'Union des écrivains québécois, MM. Gérald Larose, Louis Laberge, Bruno Roy et Serge Turgeon, invitent les Québécois à se regrouper en grand nombre à l'inter-

section des rues du Parc et Sherbrooke où le défilé commencera.

Ce défilé de la Saint-Jean s'ébranlera à 14 h, le 24 juin. Il durera environ une heure et se terminera vers 17 h, au boulevard Pie IX, sur le parvis du Stade olympique où on fera le salut au drapeau. La grande marche «fermera» le défilé.

Les organisations représentées hier ont dit vouloir, par leur geste, «répondre positivement» à l'appel lancé la semaine dernière par le comité des Fêtes nationales de la Saint-Jean. Ils ont expliqué que les marches «illustreront la maturité, la volonté et la détermination des Québécois à engager maintenant le Québec sur le chemin de la souveraineté». Ils ont insisté sur la nécessité, pour les Québécois d'être accuei-

lants et de reconnaître le caractère «pluraliste» de leur société.

Par ailleurs, les leaders ont dit vouloir se conformer en tous points aux règles établies par le Comité des fêtes. Ils ont ainsi promis de ne pas brandir de pancartes ou de banderoles, de ne pas s'identifier de manière partisane. Cette abstention doit indiquer que la Saint-Jean est «la fête de tous». Ils arboreront néanmoins les couleurs — bleu et blanc — du drapeau national.

Les leaders ont enfin invité toutes les organisations québécoises à solliciter leurs membres à participer à la marche. Plus nous serons nombreux, ont-ils dit, «plus l'expression des Québécois quant à leur devenir politique sera claire».



Gérald LeBlanc

Aux portes de nos pays

Moins on jouit d'une chose, plus on en parle. Nelson Mandela parcourt la planète sur les ailes de la liberté, dont son peuple est privé.

Au Canada, le sujet de l'heure c'est le pays, qui est train de sombrer dans les eaux maudites du lac Meech.

Au Québec, on fêtera la Saint-Jean à l'enseigne du Pays à faire rêver, aux airs d'un spectacle qui frappe *Aux portes du pays*. Et on jure qu'il n'y a rien de la politique.

Le pays, mon pays, ton pays, nos pays...chacun met beaucoup de lui-même dans ce petit mot de quatre lettres.

Titica n'ira pas au pays d'Iliescu

À Montréal depuis 11 ans, Titica Serban, s'est sentie dans un pays libre, pour la première fois, en décembre, alors que tombait Ceaucescu, le tyran qui l'avait forcée à quitter la Roumanie.

La révolution lui ouvrait la porte. Elle avait une seule envie, retourner sur les lieux du drame, revoir ses amis et la terre des 25 premières années de sa vie.

Il y avait deux temps forts, deux lieux sacrés, dans le pèlerinage que projetait Titica: une prison et un cimetière, les deux reliés par un tragique tremblement de terre.

Titica en était à son deuxième séjour en prison, lorsque son fils de 26 mois, avec ses grands-parents paternels, a péri dans le tremblement de terre qui a frappé Bucarest, en mars 77.

Elle garde précieusement les petites mottes de terre, ramassées sur les tombes, à sa sortie de prison. Elle voulait par ce pèlerinage remettre les morceaux en place, refaire le joint entre ses deux pays.

«Autant je ne peux effacer mes 25 ans en Roumanie, autant mes 11 ans à Montréal font maintenant partie de moi. Mes racines s'entremêlent. Avec la révolution de décembre, j'avais retrouvé la liberté de choisir entre Bucarest et Montréal.»

En voyant, à la télévision comme nous, les gueules noires massacrer les étudiants dans les rues de Bucarest, Titica a compris qu'on venait de lui voler son choix, une deuxième fois.

Pour nous, c'est un détournement de révolution; pour Titica c'est une profanation de pèlerinage. Elle n'ira donc pas à Bucarest, cet été. Fêtera-t-elle la Saint-Jean?

«N'ayant pas vraiment d'amis québécois, personne ne m'avait jusqu'ici invité aux Fêtes et je ne savais pas trop comment m'y insérer. Maintenant, c'est différent. Je me suis fait trois copines, à l'université, que je vois régulièrement. Je sais au moins que, cette année, la fête nationale sera spéciale.»

Les Baillairgé-Haïtiens

Cécile Baillairgé a déjà changé de pays, pour enfin revenir au Québec de ses ancêtres. Le grand changement est survenu à Oka, où un jeune Haïtien, Elisee Eustache, se préparait à devenir agronome-vétérinaire.

Du couple Baillairgé-Eustache devait naître 11 enfants, dont les dix derniers virent le jour à Port-au-Prince, au pays des Duvalier. L'aînée, Rosemay, animatrice culturelle à la CECM, était déjà de la partie lorsque la famille s'installa en Haïti, pour revenir à Montréal, 18 ans plus tard, en 1966.

Le clan Baillairgé-Eustache, riche de 13 petits-enfants, vit maintenant au Québec. De sa retraite, à Greenfield Park, Mme Baillairgé-Eustache prépare un grand ralliement des Baillairgé, le 17 août 91, à Québec.

On fêtera alors le 250^e anniversaire de l'arrivée à Québec de Jean Baillairgé, l'ancêtre d'une des plus célèbres familles d'architectes du Québec. La Vieille Capitale regorge de traces (prison, vieux campus de Laval, clochers, escaliers...) des Baillairgé, en l'honneur desquels on érigea un monument, en 1991, à Québec.

Ce ne fut pas la plus prolifique famille du Québec. Rien à voir avec les Gagnon/Tremblay ou autres grands clans du pays. Mme Baillairgé-Eustache a, jusqu'ici, recensé une centaine de descendants de l'ancêtre Jean.

Et dans l'arbre généalogique, figure 25 Eustache: le mari, les 11 enfants et les 13 petits-enfants de Cécile. Une branche haïtienne, qui a franchi les portes de nos pays.

Le mouton de Nicole

Nicole Boudreau, que ses adversaires surnomment «le sourire à la mâchoire d'acier», vient de nous en sortir une bonne. C'est avec un mouton de Troie qu'on frappera aux portes du pays.

Quelle symbolique! En reliant le mouton canadien-français à la légendaire conquête du cheval de Troie, on nous offre un mélange explosif de symboles contradictoires.

(Il faut lire à ce sujet, demain dans *La Presse*, l'entrevue réalisée par Jocelyne Lepage avec l'essayiste Heinz Weinman.)

Le cheval s'est transformé en mouton. Ce n'est pas dans le ventre, mais en avant et de chaque côté de la bête, que les enfants ouvriront le défilé du Pays à faire rêver.

Pas si mauvais après tout, l'agneau avec sa tendre viande rouge revigorante. Et si on le laisse vieillir, le mouton se couvre d'une toison adaptée au pays de l'hiver.

Moutons de tous les coins du Québec, unissez-vous!

Un slogan comme pays

Quand la confusion des pays, à négocier et à faire rêver, me rend fou, je m'évade dans l'Acadie de mes aïeux.

Et je m'amuse avec la trouvaille d'Herménégilde Chiasson. «L'Acadie ce n'est pas un pays, c'est un slogan».

Bon été

Se foutant des chicanes sur le pays, les saisons suivent leur cours. Je laisse donc la place au journal d'été. Place aux vacances et aux reportages préparatoires à la rentrée. On se retrouve en septembre.

Et si l'on vous demande pourquoi vous vivez, reprenez la réponse d'un personnage de D. H. Lawrence: «Parce que je suis vivant!»

Réducteur de vitesse

GBS GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montreal 617-7423	Laval 649-4330	Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2121	Longueuil 676-2660	RM-Est 254-6538

Fameux Entrepôt De Vêtements Mode

Les meilleurs prix à Montréal pour des vêtements réputés ou signés pour hommes

Passer nous voir. Comparez la qualité de nos vêtements provenant des plus grands fabricants et couturiers du monde. Comparez nos prix, généralement environ la moitié de ce que vous paierez ailleurs. Comparez notre sélection, l'une des plus grandes en vêtements pour hommes et dames. Ce n'est pas tout; vous verrez que pour des vêtements de cette qualité, nos prix sont presque impossibles à battre.

CHEMISES HABILLES DE MARQUES REPUTÉES
Comparez à 40\$ et plus à partir de

22\$

PANTALONS HABILLES AVEC PLUS
Tissus importés
Couleurs dernier cri
Toutes les tailles
Comparez à 95\$

49\$75

ELEGANTS BLAZERS NOIR OU MARINE
Boutonnage simple ou double.
Boutons métalliques.
Toute dernière coupe.
Comparez à 225\$

149\$

COMPLETS MODE DE COUPE IMPECCABLE
Boutonnage simple ou double.
Superbe sélection de tissus et de tenues.
Comparez à 295\$ à 445\$

199\$ à 345\$

Notes bien: Retouches faites sur place.
UN GRAND ENTREPÔT DE VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS AU CENTRE-VILLE
Lun., Mar., Mer. 9-18 h. Jeu et Ven. 9-21. Sam. 9-17 h.

2050 Bleury 1^{er} ÉTAGE
COIN PRÉSIDENT KENNEDY

Ville de Montréal

Rappel d'échéance

- Taxes foncières

Le 2^e versement doit être fait au plus tard le 1^{er} juillet 1990 pour éviter toute pénalité.

Il est recommandé de faire ce paiement dans une caisse populaire ou une banque où vous obtiendrez un reçu immédiatement.

Service des finances
Renseignements: 872-2305

APRÈS 32 ANS HELEN PRESTON APRÈS 32 ANS

FERME SES PORTES

50% à 60% DE RABAIS

SUR TOUT NOTRE INVENTAIRE

A NOS NOMBREUX AMIS ET CLIENTS
APRÈS 32 ANS, HELEN PRESTON FERME SES PORTES. TOUT NOTRE INVENTAIRE EST EN SOLDE À DES PRIX OFFERTS UNIQUEMENT QU'UNE BOUTIQUE ABANDONNE RÉELLEMENT LES AFFAIRES. VENEZ NOUS SALUER ET VOUS PROCURER LES PLUS BEAUX VÊTEMENTS AUX PRIX LES PLUS BAS À MONTREAL.

HELEN PRESTON
1243, boulevard Laird, Ville Mont-Royal

Information

Ville de Montréal

Assemblée spéciale

AVIS PUBLIC est donné qu'une assemblée spéciale du Comité-conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce se tiendra le mercredi 27 juin 1990, à 19 heures, à l'hôtel Ramada Inn, 6445, boul. Décarie, salles Décarie Nord et Sud, pour compléter l'adoption du rapport de concertation et faire les recommandations nécessaires

à l'Administration municipale, dans le cadre du plan directeur de l'arrondissement. Un ajournement est prévu le jeudi 28 juin, à 13 h, au même endroit, s'il y a lieu.

Le 22 juin 1990
Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

La Bourse de Montréal va mal, Bruno Riverin est montré du doigt

RUDY LE COURS

Le leadership de Bruno Riverin à la tête de la Bourse de Montréal est remis en question au moment où la Bourse cède du terrain à ses concurrentes de Vancouver et de Toronto.

Ses supporters en revanche at-

Hausse de 10 centièmes du taux directeur

Presse Canadienne
OTTAWA

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a encore grimpé hier, alors que l'inquiétude s'accroît sur les marchés financiers devant le sort toujours incertain de l'Accord du lac Meech.

Le taux directeur est passé à 13,90, contre 13,80 la semaine dernière. De son côté, le dollar canadien a baissé, perdant 29 centièmes à 85,01 cents US en fin de journée.

A court terme, un échec de Meech sera sûrement un facteur négatif pour la devise et les taux d'intérêt, estime M. Marc Meagher, économiste en chef chez Merrill Lynch Canada. En revanche, croit-il, une économie en ralentissement signifie que les taux d'intérêt, qui ont atteint leur plus haut niveau depuis la récession de 1981-82, vont éventuellement baisser.

«Je pense qu'une fois que la situation sera éclaircie, il y aura des pressions économiques sur la Banque du Canada pour l'amener à assouplir sa politique, et à mon avis, une fois les choses stabilisées, c'est ce qu'elle va faire», affirme l'économiste.

La Banque Royale du Canada prévoyait hier que les taux d'intérêt pourraient diminuer de 1,25 p. cent d'ici la fin de l'été. Mais pour les prochaines semaines, en tout cas, il est probable que la Banque du Canada ne bougera pas.

«L'atmosphère politique incertaine au Canada a affaibli la confiance des investisseurs envers le dollar canadien et fait baisser davantage la devise», notait la Banque Royale du Canada dans son édition de juin de la revue Econoscope.

«Vers la fin de l'été, toutefois, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada abaisse les taux d'environ 1,25 p. cent, en réaction au relâchement des pressions inflationnistes», dit la banque. Pour des réductions plus prononcées, il faudra attendre qu'on soit assuré que la taxe de 7 p. cent sur les produits et services, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier, n'engendrera pas une nouvelle spirale inflationniste.

La Royale ne croit pas que cela se produira, et prévoit que les taux d'intérêt baisseront d'un autre 1,5 p. cent au cours du deuxième semestre de l'an prochain.

tribuent le recul du parquet de la métropole au seul contexte économique.

On reproche au président Riverin son manque de vision et certains mauvais choix stratégiques qui démunissent Montréal au moment où s'accroît la concurrence des places boursières.

Des démarches, informelles il est vrai, ont même été tentées pour lui chercher un remplaçant cet hiver après la purge qui a décimé cinq vice-présidences. «On m'a dit que la recherche d'un successeur était peut-être dans les cartes mais ce n'était pas une approche en règle, admet prudemment en entrevue par téléphone depuis Paris M. Guy Bérard, ancien vice-président de la Bourse de Montréal et aujourd'hui directeur de celle de la Ville Lumière. Ça m'intéresserait à terme mais j'ai encore un horizon de quelques années en Europe.»

Des cadres de premier rang de maisons de courtage, toutes membres de la Bourse, font valoir que l'administration actuelle méconnaît certaines nouvelles réalités du marché.

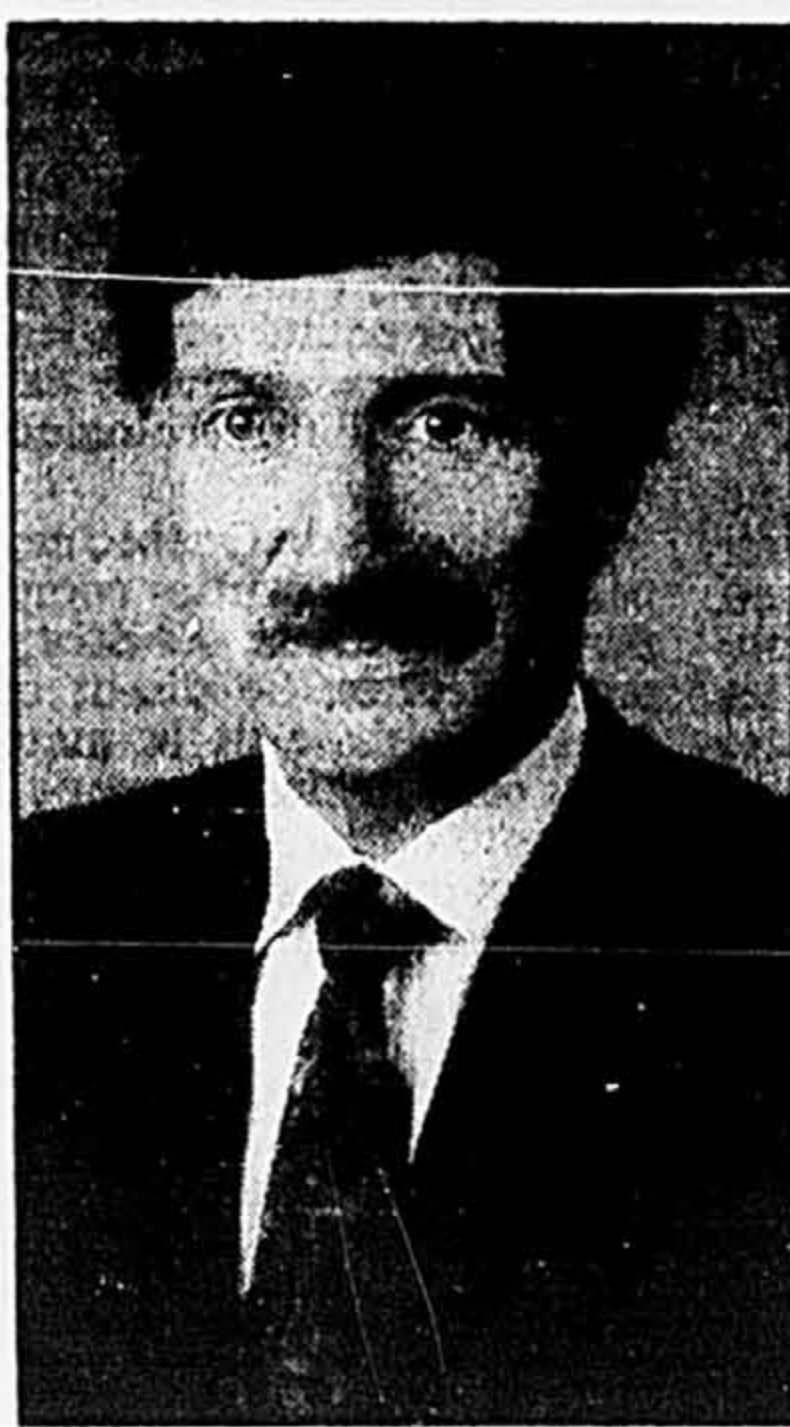
On note que la part relative des blocs d'actions négociées à Montréal est moindre que durant les années de Pierre Lortie. «Le seul contact de Bruno Riverin avec l'industrie, c'est par le biais de son conseil des gouverneurs», nous confie l'un d'eux, déplorant que les relations entre la Bourse et les hauts dirigeants du monde du courtage «ne sont pas très étroites».

Priorités contestées

Ainsi, on lui reproche de ne pas avoir tenté de jouer un rôle actif dans les transactions privées qui ont grandement pris le relais des appels à l'épargne publique depuis le krach d'octobre 1987 perçu curieusement comme une simple correction par l'administration Riverin.

De plusieurs sources, *La Presse* s'est fait raconter l'anecdote suivante qui illustre la compréhension de la Bourse qu'avait encore l'automne dernier — deux ans et demi après son entrée en fonction — M. Riverin. Il a invité la haute direction de la Caisse de dépôt et placement à un dîner au Club canadien. A la fin du repas, Jean Campeau, le président de la Caisse, lui a demandé la raison profonde de ce verre de l'amitié où l'ordre du jour n'avait pas été précisé. M. Riverin a alors proposé à la Caisse de devenir membre de la Bourse, question qui a décontenancé, voire stupéfié, et la haute direction de la Caisse et celle de la Bourse, nullement prévenue de ce geste contre-nature.

Seules les maisons de courtage sont membres de la Bourse. La Caisse doit passer par leur entremise pour effectuer ses nombreuses transactions qui représentent certains jours jusqu'au quart du volume échangé sur le parquet montréalais.



Bruno Riverin

Cette anecdote fait bien sûr les choux gras des adversaires de M. Riverin. Reste que sa contestation prend d'abord racine dans la gestion des affaires courantes de la Bourse.

Contrats à terme ou registre électronique

Le développement, le lancement et la promotion des contrats à terme — produit vedette de l'administration Riverin — a coûté environ 1,5 million \$, dont une bonne partie en frais de représentations en Europe et au Japon, pays grands détenteurs d'obligations au comptant du gouvernement canadien et qui comptent peu de membres à la Bourse de Montréal.

L'équipe Riverin a projeté pour 1990 la transaction de 5000 contrats à terme par jour, malgré certains appels à la prudence. Il ne s'en négocie guère plus de 2000. «C'est un succès canadien», affirme néanmoins M. Marcel Barthe, vice-président relations publiques de la Bourse qui soutient que les difficultés actuelles ne sont que conjoncturelles.

Consacrer 1,5 million \$ aux contrats à terme n'est toutefois pas sans conséquences. C'est seulement en août qu'on croit possible l'entrée en service du *Registre électronique des ordres* alors que celui de Toronto fonctionne depuis mars. Pour ce faire, rétorque cependant M. Barthe, le parquet de la Ville Reine a consenti 1,5 million \$ à un sous-traitant, somme dont «ne disposait pas Montréal». Le *Registre* est un outil essentiel d'informatisation des données si Montréal ne veut pas perdre le terrain gagné sous la présidence de Pierre Lortie.

Semblable choix, jumelé à l'optimisme jugé aveugle par certains employés, alimente un climat d'incertitude parmi les effectifs de la Bourse de Montréal.

Ces derniers multiplient d'ailleurs les envois de lettres à *La Presse*, toutes anonymes par crainte de subir le même limogeage que les vice-présidents écartés cet hiver parce qu'ils ne partageaient pas la vision du président Riverin. Ils y dénoncent avec force détails les dépenses et les absences de M. Riverin, relèvent les bris techniques, comme la panne du système survenue le 11 juin ou la mise en marche une heure avant l'ouverture des marchés du système automatique des transactions Morre, responsable d'au moins la moitié des transactions.

Balivernes, rétorque M. Barthe, qui attribue le dernier incident — sans conséquence dit-il — à une erreur humaine.

Situation financière critique

Sans être catastrophique, la situation financière de la Bourse est critique, épithète utilisée par M. Barthe lui-même. De janvier à mai, la part de la valeur du marché canadien qui revient à la Bourse de Montréal atteint 18,13 p. cent. Pour la même période l'an dernier, elle s'élevait à 20,2 p. cent mais a glissé à 18,83 p. cent pour la moyenne annuelle.

Après 118 jours ouvrables, la valeur quotidienne moyenne des transactions s'élève à 66,3 millions \$, soit bien loin des 82 millions \$ qui ont servi de base aux prévisions budgétaires pour le présent exercice. Et les mois d'été ne sont pas arrivés!

EN BREF

Nouveau président chez SCAL (ALCAN)

■ Claude Chamberland, jusqu'ici vice-président de la section génie-construction et énergie électrique, vient d'être promu au poste de président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (Scal). M. Chamberland, qui occupera ses nouvelles fonctions dès le premier juillet 1990, est au service de Alcan depuis 1963.

L'eau PERRIER coule de nouveau

■ Après avoir été absentes durant près de quatre mois, les bouteilles d'eau Perrier sont à nouveau disponibles sur le marché canadien. Les représentants de la compagnie affirment que le produit est aussi populaire qu'auparavant, en raison de la grande fidélité à la marque des consommateurs d'eau minérale. Les premières études d'évaluation de la performance du produit sur le marché confirment ces résultats, mais ce n'est que dans trois mois, selon les représentants, qu'une véritable étude évaluera les tendances du marché.

Avec les chèques de voyage Visa, Barclays pense devancer bientôt American Express

JACQUES BENOIT

La Banque Barclays du Canada, qui est depuis 1986 le seul émetteur de chèques de voyage Visa au Canada et dont la part de marché — selon son évaluation — s'élève aujourd'hui à environ 40 p. cent — s'attend à damer le pion à American Express dès 1991.

«On le pense, mais American Express ne départage pas ses ventes canadiennes des ventes américaines, et c'est difficile de savoir les parts de marché exactes. Mais on voit cela comme une possibilité, a en effet affirmé à *La Presse* sa directrice nationale des ventes et du marketing, Mme Bonnie Gough. Il y a deux ou trois ans, notre part de marché se situait quelque part entre 27 et 30 p. cent.»

La valeur des ventes de chèques de voyage atteint au Canada — exprimées en dollars canadiens —, «dans les 4 milliards \$ par an, dont environ 650 millions \$ au Québec», selon elle. Numéro un, American Express, avec environ 46 p. cent du marché, contre 40 p. cent pour Barclays et le reste (14 p. cent) à Thomas Cook-Master Card.

Filiale de Barclays d'Angleterre (215 milliards \$ d'actif), Barclays, qui est active au Canada depuis 1982, racheta en avril 1986 les services canadiens d'émission de chèques de voyage Visa de la Chase Manhattan Bank, ce qui en fait maintenant le seul émetteur canadien. Ses clients, à titre de vendeurs de son produit: le Mouvement Desjardins, la Banque Royale, la Banque CIBC, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, auxquelles doit se joindre incessamment la Banque Laurentienne.

«Notre attitude est de prendre un profil bas, explique Mme Gough, et de faire la promotion du vendeur.»

C'est-à-dire que, contrairement à ce qui se passe avec American Express, c'est la raison sociale de chaque vendeur (Mouvement Desjardins, Banque Royale, etc.) qui est mise en évidence sur les chèques, avec le nom de Barclays «en toutes petites lettres».

Barclays a même poussé la chose plus loin aux États-Unis et en Grande-Bretagne, en formant une filiale (Interpayment) dont c'est maintenant le nom, plutôt que celui de la banque, qui figure sur les coupures. Mais, ajoute Mme Gough, bien que Barclays veuille faire la même chose ici, «il y a des difficultés à cause de la loi des banques».

Preuve irréfutable de la montée de Visa-Barclays: les 1374 caisses populaires, qui vendaient moitié de chèques American Express et moitié de Visa en 1986, en sont maintenant à 75 p. cent pour Visa et 25 p. cent pour American Express.

«C'est un processus irréversible. Éventuellement, il n'y aura que des Visa-Desjardins de vendus, mais on ne sait pas quand», a indiqué M. Gaston Dubé, vice-président adjoint service aux caisses, au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins, explique-t-il, est agent Visa depuis 1983, mais chaque caisse, en raison de son autonomie, est libre d'offrir ou pas les chèques Visa, et même chose pour ceux d'American Express. Toutefois, ajoute-t-il, «offrir seulement Visa, c'est le genre de décision que les caisses prennent de plus en plus cette année».

Le fait que American Express ait reçu d'Ottawa l'autorisation de constituer une banque au Canada et que son produit doive devenir ainsi le produit d'un concurrent direct, peut jouer, dit-il, en substance. «Peut-être. Mais je n'ai pas de faits, d'éléments concrets, dit-il. Ça serait pas raisonnable de penser que les gens des caisses n'y pensent pas.»

Autre facteur qui joue, de toute évidence: la Banque Royale, qui compte 1589 succursales au pays, dont 229 au Québec, a cessé de vendre les chèques American Express en janvier et offre seulement désormais Visa-Banque Royale.

«Ça représentait 10 à 15 p. cent seulement de nos ventes de chèques de voyage à travers le pays», a déclaré à *La Presse* M. Roland Guay, vice-président dépôts et services aux particuliers à la Banque Royale.

Selon lui, le fait que American Express soit à mettre sur pied sa propre banque n'a pas joué. Car, dit-il, c'est American Express elle-même qui a décidé de ne plus vendre ses chèques par l'intermédiaire de la Banque Royale.

«American Express exigeait qu'on fasse un effort de marketing de leur produit plus important que ce qu'on faisait. Ces conditions-là ne nous étaient pas acceptables.»

Tout en se refusant à entrer dans les détails, M. Guay ajoute qu'il y avait aussi désaccord sur la «compensation» de la Banque, c'est-à-dire sur sa part, directe ou indirecte, des bénéfices réalisés grâce aux placements faits avec l'argent des acheteurs de chèques de voyage.

Ces prévisions étaient d'autant plus audacieuses que la Bourse de Montréal n'a fait guère mieux que quelque 60 millions \$ par jour l'an dernier. Les experts — et certains à la Bourse même — prévoyaient dès l'automne que 1990 serait difficile pour les marchés.

Selon M. Barthe, l'administration actuelle fait son travail. La Bourse traverse des difficultés mais elle ne perd pas encore de l'argent «comme c'est le cas à Toronto».

Il admet que les valeurs échangées, d'où sont tirés 40 p. cent des revenus de la Bourse, sont loin des prévisions.

Toutefois, fait-il remarquer, les projections budgétaires faites à l'automne tenaient compte du fait que Toronto prévoit toujours interrompre au dernier trimestre la perception de frais de transaction exigés aux maisons de courtage.

Concurrence oblige, Montréal emboîte toujours le pas sur-le-champ en pareil cas. Comme la Bourse ontarienne est présentement déficitaire, M. Barthe serait fort surpris qu'elle recoure cette année à semblable mesure. Donc, selon M. Barthe, Montréal devrait pouvoir percevoir ces frais plus longtemps et amenuiser son manque à gagner sur la valeur des transactions.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD



Quand on a pris la décision de «sortir» de la Bourse à court terme, mieux vaut à ce moment-là profiter d'une bonne période, comme c'est le cas actuellement aux États-Unis, pour liquider son portefeuille. Par ailleurs, nos placements à revenu d'intérêt sont nettement plus avantageux que ceux offerts du côté américain.

Est-ce le temps de vendre ses fonds mutuels américains?

■ J'ai 65 ans. J'ai des placements au Québec pour environ 200 000 \$. Cet argent est surtout investi dans des certificats de placement garanti. Une modeste somme est investie dans un REER. Ma femme possède près de 60 000 \$ de certificats de placement garanti, la grosse partie dans le REER. Je reçois mes rentes du Québec (505 \$ par mois) ainsi que ma pension de vieillesse (330 \$ par mois). En plus, je suis un propriétaire... libre de toutes dettes.

Voici mes questions. J'ai des placements aux États-Unis, dans des fonds mutuels, dont les dividendes et les gains en capital sont versés une fois l'an, le 1er décembre. Je me demande quand je dois vendre ces parts de fonds mutuels. Deuxième question: dois-je investir l'argent que je recevrai dans une banque américaine où les taux d'intérêt sont bas par rapport à chez nous ou changer mes dollars US en argent canadien et ainsi investir ces fonds dans une banque canadienne où les taux d'intérêt sont beaucoup plus élevés?

V.M. Laval

□ Quand vendre vos parts de fonds mutuels? Je prends pour acquis qu'il s'agit de fonds mutuels d'actions. Si vous suivez régulièrement la Bourse, vous avez constaté que la Bourse américaine, quand on se base sur son plus populaire indice, le Dow Jones, a atteint récemment un très haut niveau. Wall Street a enregistré une série de records. Bien entendu, le marché enregistre des rates, comme lundi dernier, journée où le Dow Jones perdait une cinquantaine de points. Bien des analystes croient que le Dow Jones dépassera cette année les 3 000 points, pouvant même atteindre les 3 200 points. Actuellement, il se pavane autour des 2 900 points. Si votre intention est de vendre à court terme, vous devriez peut-être vendre au niveau actuel. À la Bourse, il faut se rappeler une chose fondamentale: plus le niveau des indices est élevé, plus il est difficile de progresser... à court terme. Et la Bourse, on l'a vu encore cette semaine, peut changer rapidement de direction. De toute façon, si cela fait plusieurs années que vous possédez ces parts de fonds mutuel, vous allez sans

doute réaliser une plus-value intéressante. Donc, le moment de ramasser vos billes est peut-être arrivé. Surtout, je le répète, si vous avez l'intention de sortir du marché boursier dans un proche avenir.

Maintenant, que faire avec la liquidité que vous procurera la vente de vos parts de fonds mutuels? Présentement, le dollar canadien est élevé par rapport au dollar américain. Par conséquent, si votre avoir dépasse les 15 000 \$ US, vous auriez probablement intérêt à attendre la prochaine forte baisse (plus de trois cents) du dollar canadien pour échanger vos dollars US. Nombre de spécialistes du marché monétaire estiment que le dollar canadien devrait se négocier autour de 82 cents US. Il y en a qui prévoient même une baisse à 78-79 cents US... mais là on entre dans la vraie spéculation. Quoi qu'il en soit, il s'échange actuellement à environ 85 cents US.

D'un autre côté, même si le dollar canadien demeurait au niveau actuel, il est évident que l'écart des taux d'intérêt avantage les placements canadiens. Alors si vous êtes pressé...

Que veut dire «acheteur net»?

■ Dans le cadre de votre chronique sur les finances personnelles, j'aimerais que vous m'éclairiez sur les questions suivantes.

1- Lorsqu'une compagnie de gestion de portefeuille mentionne dans les journaux financiers qu'elle est positive sur les marchés boursiers et qu'elle est «acheteur net», est-ce que cela signifie qu'elle achète plus qu'elle vend ou qu'elle achète sans vendre de titres?

2- La compagnie de gestion en question a à sa tête un président et plusieurs vice-présidents, lesquels composent le comité de répartition des actifs sous gestion. Ces derniers sont également gestionnaires pour leurs clients.

Voici mes questions:

a) Comment la compagnie arrête-t-elle son choix sur la gestion des actifs?

b) Est-ce que le comité doit être d'accord à 100 p. cent ou en fonction de la majorité, soit 51 p. cent?

c) Est-ce que la gestion faite par le gestionnaire sera faite en fonction de la décision du comité de répartition des actifs ou peut-il s'y soustraire et gérer les portefeuilles qu'il a sous sa direction comme bon lui semble?

P.P. Joliette

□ Être positif envers le marché boursier laisse clairement entendre une seule chose: les gestionnaires de la compagnie de gestion croient que la Bourse devrait grimper... à court, moyen ou long terme, selon le cas. Mais ont-ils réellement acheté des titres? En ont-ils également vendu? Il est impossible de le savoir. Seuls les initiés, c'est-à-dire les gens ou compagnies qui détiennent une position d'initié (dirigeants ou gros actionnaires) doivent déclarer publiquement leurs transactions.

Maintenant selon quels critères les dirigeants d'une société de gestion de portefeuille prennent-ils leurs décisions quant à la répartition des actifs des portefeuilles sous leur garde, la aussi il est impossible de le savoir. Il n'y a pas une compagnie de gestion de portefeuille qui a le même processus de décision.

Pour toute question touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

NDR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1825,02 (-0,24) (stable)	3526,24 (-0,12%) (-0,12%)	2901,73 (+6,43) (+0,22%)	350,70 (+0,20) (+0,05%)	\$ -29 / 100 85,01

Écono-flashes

ABITIBI-PRICE investit aux États-Unis

■ La firme canadienne Abitibi-Price, en association avec la Parson and Whitmore, va investir 56 millions \$US dans une nouvelle usine de désencrage située à Clairborne, Alabama. L'entreprise ainsi formée, appelée Alabama River Newsprint Co. pourra traiter 360 tonnes de papier par année, en provenance du sud-est des États-Unis. Devant entrer en fonction au mois de juillet, l'usine devrait produire annuellement 220 000 tonnes de papier journal, en utilisant, d'ici la fin de 1991, au moins 40 p. cent de recyclé. Juste à temps et juste assez pour la nouvelle loi américaine imposant ce genre de papier pour les quotidiens.

ABITIBI-PRICE

Plus d'échanges commerciaux Québec-France

■ Se voyant mutuellement comme une porte d'entrée utile aux marchés communs d'Europe et d'Amérique du nord, les compagnies françaises et québécoises tissent de plus en plus de liens entre elles, selon Édouard Sicut, conseiller commercial français à Montréal. Les entreprises françaises possèdent actuellement 230 filiales au Québec et plusieurs firmes québécoises, dont Bombardier, font de même en France. Toujours selon M. Sicut, les firmes canadiennes, sauf exceptions, ont été plus lentes à investir dans son pays. Malgré tout, la tendance actuelle montre que les membres de l'ambassade incitent plutôt les entreprises françaises à investir... en Ontario.

Nouveau centre administratif MOLSON-O'KEEFE

■ André Dery, vice-président aux ventes de la Brasserie Molson O'Keefe a annoncé hier un investissement de 4 millions \$ pour établir un nouveau centre administratif dans l'édifice qui possède l'entreprise, rue John Molson, à Montréal. Une fois les travaux d'aménagement complétés, à la fin de l'année, l'édifice aura une superficie deux fois et demi plus grande, passant de 3250 à 8450 mètres carrés (35 000 à 91 000 pieds carrés). Ces modifications font partie du plan d'intégration des deux anciennes entreprises, devant être complété en avril 1991.

US COMPAGNIES
MOLSON

Le transport maritime risque d'être paralysé

■ Le transport maritime entre les Grands Lacs et l'Atlantique risque d'être paralysé d'ici la fin du mois par une grève des quelque 2000 membres de l'Association internationale des marins canadiens. Le syndicat demande une hausse salariale de 6,5 p. cent et des contributions au régime de retraite plus élevées, mais les entreprises de transport maritime n'offrent que 4,5 p. cent. Les négociations sont rompues depuis le 31 mai, journée d'expiration des contrats de travail. Environ 90 bateaux canadiens devront rester amarrés en cas de grève, transportant habituellement du grain, du minerai de fer et autres matières premières.

Fusion NATIONAL HAV-INFO et MUX LAB

■ Une entente de principe est intervenue entre National Hav-Info Communications et Mux Lab visant un projet de regroupement des entreprises. National Hav-Info échangera une action ordinaire pour chaque tranche de cinq actions ordinaires de Mux Lab et assure à cette dernière une mise de fonds totale de 1 million \$, dont la moitié doit être avancée d'ici le 30 juillet 1990. Mux Lab, qui a frôlé la faillite, est spécialisée dans les produits de connectique, qui permettent de relier des appareils informatiques. De son côté, National Hav-Info, dont le siège social est à Toronto, offre des services de cotation boursière en direct et a également mis au point des produits de commutation informatisée, s'apparentant à ceux de Mux Lab.

MUX LAB

Ventes de maisons en chute libre

■ Durant le mois de mai, les ventes de maisons au Canada ont fait un plongeon de 23,9 p. cent en comparaison avec la même période, un an plus tôt, a annoncé l'Association canadienne de l'immeuble. Cependant, la tendance inverse serait observée dans quatre des 25 villes soumises à l'étude: Halifax, Québec, Winnipeg et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Selon l'association, la chute signifie par contre un excellent marché pour les acheteurs. Le prix moyen d'une maison dans l'ensemble des grandes villes canadiennes se situe à environ 150 000 \$.

UNITED WESTBURNE achète C.G.E. DISTRIBUTION

■ Le distributeur montréalais United Westburne, par l'entremise de son affiliée européenne, CEDZ, a réussi à acquérir 66 p. cent du capital de C.G.E. Distribution. Cette dernière se place au troisième rang des distributeurs de matériel électronique en France, avec un chiffre d'affaires de 600 millions \$ en 1989. Au début de l'année, CEDZ avait annoncé l'achat de 22,5 p. cent de Groupelec, le quatrième distributeur de matériel électronique en France.



Croissance modeste de l'économie US

■ Le gouvernement américain a révisé hier en nette hausse son estimation de la croissance au premier trimestre pour la porter à près de deux p. cent, mais la progression de l'activité économique devrait demeurer très modeste d'ici la fin de l'année, estiment de nombreux analystes. Le produit national brut (PNB) a augmenté de 1,9 p. cent en rythme annuel de janvier à mars au lieu d'une hausse de 1,3 p. cent estimée précédemment. En dépit de cette révision, la croissance américaine, qui avait chuté à 1,1 p. cent au dernier trimestre de 1989, est restée en début d'année largement inférieure aux trois p. cent notés à la fois au troisième trimestre de 1989 et pour l'ensemble de l'an dernier.

Bénéfices accrus de CONTINENTAL PHARMA CRYOSAN

■ La société montréalaise de produits biologiques Continental Pharma Cryosan (CPCI) affiche un bénéfice de 777 000 \$ pour le trimestre s'étant terminé le 30 avril dernier et de 1,9 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice financier en cours. Le bénéfice par action ordinaire de classe A et de classe B est de cinq cents et quatre cents, respectivement, pour ce trimestre et s'élève à 15 cents et 13 cents pour les neuf premiers mois. CPCI se relève d'un déficit de près de 1,3 million \$ pour le même trimestre du précédent exercice financier.



Ventes de TECHMIRE en hausse

■ Lors du troisième trimestre, terminé le 30 avril 1990, Techmire, la firme québécoise spécialisée dans la machinerie de moulage, a connu une hausse de 4,5 p. cent de ses ventes qui dépassent maintenant 1,1 million \$. Elle est ainsi passée de pertes (65 379 \$) à profits (30 486 \$). L'entreprise affirme que la construction de la première machine à moulage sous pression du magnésium à haute vitesse va bon train et que les échéances seront respectées.

TECHMIRE

JOHNSON & JOHNSON: Correction

■ Hier, dans un texte sur les emplois dans l'Est de Montréal, le nom Johnson & Johnson Canada figurait parmi les fermetures récentes d'usines. Or la compagnie n'a pas fermé son usine, mais elle a plutôt annoncé son intention de déménager son siège social du boul. Pie IX, à la rue Notre-Dame.

PREMIER CHOIX TVEC investit dans sa programmation

■ Les bénéfices de l'entreprise de télévision payante Premier Choix TVEC ont chuté de 43 p. cent au cours du premier trimestre terminé le 30 avril dernier, en raison principalement de plus grandes acquisitions de films et d'émissions pour Super Écran et le Canal Famille. L'entreprise montréalaise a tiré un bénéfice net de 481 000 \$, soit l'équivalent de 15 cents par action, sur des recettes de 6,0 millions \$, en hausse légère par rapport à la même période de l'année dernière. Premier Choix TVEC note que l'amélioration apportée à la qualité de sa programmation lui a permis de freiner la baisse saisonnière d'abonnés à Super Écran. Le Canal Famille a pour sa part connu une croissance de 4,9 p. cent de sa base d'abonnés.



Les Caisses populaires plafonnent dans leur marché traditionnel et doivent se diversifier

LAURIE CLOUTIER

■ Les Caisses Desjardins plafonnent dans leur marché traditionnel du Québec et doivent continuer de se diversifier rapidement.

C'est ce qui se dégage du premier rapport annuel sur les caisses d'épargne et de crédit, publié hier par l'inspecteur général des institutions financières du Québec, qui fait le bilan de l'année 89.

Me Jean-Marie Bouchard note une « progression régulière » des caisses au cours des cinq dernières années, par exemple une hausse de 32 à 36 p. cent du marché des dépôts au Québec depuis 1985, mais un « léger recul » en 89.

Par contre, Desjardins accuse un recul considérable dans les prêts hypothécaires depuis cinq ans: sa part de marché tombe de 44,8 à 37,4 p. cent. Les caisses restent les leaders mais ne devancent maintenant que de peu les banques. Desjardins perd aussi 1,9 p. cent du marché des prêts personnels.

Mais le Mouvement affiche un bon substantiel dans le marché des prêts commerciaux et agricoles, sa part grimpat de 21,4 à 27,7 p. cent en cinq ans.

Michel Mainville, porte-parole de l'inspecteur général et rédacteur du premier rapport annuel, souligne toutefois que « les banques ont laissé le champ libre aux caisses, ou ont diminué leur présence dans le marché commercial de 200 000 \$ et moins, en 1984-85. Lors de la reprise économique, les banques n'ont pas rajusté leur tir pour récupérer cette clientèle » et les caisses ont profité de la brèche.

80 caisses déficitaires

Par ailleurs, 80 des 1340 caisses accusent des déficits en 89. La Fédération des caisses d'économie doit supporter 20 unités déficitaires sur 140. C'est cependant une bonification considérable de la situation financière du réseau Desjardins qui avait environ 325 caisses déficitaires il y a trois ans.

Il faut ajouter toutefois qu'environ 650 des 1340 caisses, soit près de 50 p. cent, doivent se contenter d'une rentabilité marginale, avec seulement 100 000 \$ ou moins de trop-perçus.

Le porte-parole du Mouvement Desjardins, Michel Mainville, précise néanmoins que le réseau vient d'atteindre son objectif de « cinq p. cent de ratio d'endettement ».

Campeau ne vend pas tous ses immeubles

Dow Jones et Reuter
TORONTO

■ Dans le but de clarifier une information contenue dans un document de la société, un porte-parole de Campeau Corp. a indiqué hier que la compagnie dépourvue de liquidités n'a pas l'intention de se défaire de toutes ses propriétés immobilières au Canada, mais qu'elle veut seulement en vendre assez pour payer ses dettes.

« Nous voulons maintenir un noyau d'actifs et vendre aussi peu que nécessaire », a indiqué Dick Wetheim.

Un document divulgué hier portait à croire que Campeau Corp. avait l'intention de demander à ses actionnaires, lors de l'assemblée annuelle du 30 juillet, d'approuver une résolution l'autorisant à « disposer de l'ensemble ou d'une partie de son actif immobilier au Canada ».

« C'est que la résolution est libellée pour nous donner une plus grande marge de manoeuvre », a expliqué Dick Wertheim.



TRUSTCO GENERAL

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par la présente donné que le Conseil d'administration de TRUSTCO GENERAL DU CANADA INC. a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 juillet 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 juin 1990:

ACTIONS PRIVILEGIÉES, catégorie A, série 1

— dividende trimestriel No 13, d'un montant par action calculé en multipliant 25,00\$ par un taux de dividende équivalant à 1/4 de 70% de la moyenne du taux préférentiel en vigueur chaque jour au cours de la période des trois (3) mois civils se terminant le 30 juin 1990, sous réserve d'un taux minimum égal à un quart de 8,25% et dont le montant exact sera publié le 5 juillet 1990.

ACTIONS ORDINAIRES

— dividende trimestriel No 17 de 0,09\$ par action ordinaire.

Par ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire
Louise Jolicœur
Montréal, le 25 avril 1990

ment », ou le rapport de l'avoir sur les dettes, tel que prescrit par le Bureau des règlements internationaux (BRI). Desjardins visait ce but pour mars 91, grâce à l'augmentation de ses trop-perçus et aux trois émissions de parts permanentes d'un total de 250 millions \$. Au 13 juin, Desjardins avait accumulé ainsi 100 millions \$ en capitaux nouveaux. Le 31 décembre dernier, son ratio d'endettement atteignait 4,6 p. cent. Les banques traversent également la même période de transition au niveau de leur capital.

Le premier rapport annuel a le défaut de ne pas permettre une

analyse comparative par rapport à 88. Par exemple, cinq des 11 fédérations Desjardins ont déjà adopté le 31 décembre comme fin d'exercice, comme le prescrit la nouvelle loi, mais doivent alors se satisfaire d'une année de moins de 12 mois.

Stratégie, visibilité

Pour corriger les pertes de marché, Desjardins s'est donné la stratégie de revenir en force prochainement. Le Mouvement diversifie aussi sa gamme de produits financiers et agrandit son marché géographique à l'extérieur du Québec.

Michel Mainville souligne que Desjardins « veut de plus en plus se diversifier mais de façon très visible, pour conserver et augmenter sa clientèle. Sa structure coopérative, son bilan social et économique et la visibilité de sa diversification constituent des éléments marketing de la planification stratégique de Desjardins ».

Le Mouvement met aussi l'accent sur l'équilibre entre la croissance et la solidité financière, avec des produits adaptés aux différents créneaux du marché, à bon prix, précise Michel Mainville.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique d'achat des actions ordinaires de Noverco Inc. L'offre publique d'achat n'est faite que par la circulaire datée du 18 juin 1990. On peut se procurer des exemplaires de la circulaire auprès de Fiducie Desjardins à Montréal, de Compagnie Montréal Trust à Toronto et Vancouver, ou auprès des soussignés.

Offre d'achat au comptant
visant la totalité des actions de
NOVERCO INC.

par

CORPORATION D'ACQUISITIONS ÉNERGIE INC.

au prix de 15,25 \$ l'action ordinaire

L'offre publique d'achat expirera à 23h59, heure de Montréal.

le 17 juillet 1990, à moins de prolongation.

L'offre publique d'achat n'est pas conditionnelle à ce qu'un nombre minimal d'actions ordinaires soient déposées.

NOUS RECOMMANDONS À TOUS LES ACTIONNAIRES DE NOVERCO INC. D'ACCEPTER LA PRÉSENTE OFFRE

Aux fins de sollicitation d'acceptation de l'offre publique d'achat, nous avons formé un groupe de courtiers sollicitateurs pour lequel nous recevons des honoraires. Les membres du groupe de sollicitation, y compris nous-mêmes, seront rémunérés proportionnellement au nombre d'actions ordinaires de Noverco Inc. déposées par leur intermédiaire.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide en ce qui concerne cette offre publique d'achat, veuillez communiquer avec les soussignés, votre courtier en valeurs mobilières, Fiducie Desjardins ou Compagnie Montréal Trust.

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.McNeil, Mantha,
Inc.Richardson Greenshields
du Canada LimitéeDesjardins Deragon
Langlois Ltée

Juin 1990



L'INSTITUT DES COMPAGNIES DE FIDUCIE

LAURÉATS 1989

ANGELA HERBERS
Trust Royal, EdmontonPRIX ROBERT JUSSAUME
présente par Trust General
SERVICES FIDUCIAIRES
AUX ENTREPRISES ISYLVIE LAMBERT
Montreal Trust, MontréalPRIX PAULINE MCGIBBON
présente par Trust Central Guaranty
SERVICES DE RÉGIMES
DE RENTE IJOHN HOOLE
Trust Central Guaranty, VictoriaPRIX ED NELSON
présente par l'ACF du Canada
SERVICES FIDUCIAIRES
AUX PARTICULIERS IKIM VANEK
Co-operative Trust, VancouverPRIX HUME ELLIS
présente par Trust Central Guaranty
SERVICES
HYPOTHÉCAIRES IRAYMONDE LEBLANC
Sherbrooke Trust, SherbrookePRIX GORDON HODGSON
présente par Montreal Trust
SERVICES FINANCIERS ITERRENCE MCBRIDE
Co-operative Trust, SaskatoonPRIX ROSS CLARKSON
présente par Trust Royal
FISCALITE IERIC LANGLAIS
Trust General, MontréalPRIX STEPHEN B. ROMAN
présente par Trust Standard
SERVICES DE L'INDUSTRIE
FIDUCIAIRE ILYNN MURRAY
First City Trust, HamiltonPRIX A. HERVE HEBERT
présente par Fiducie Desjardins
ÉLÉMENTS D'ORGANISMES
DE PLACEMENT COLLECTIFANTONIETTA DE LUCA
Montreal Trust, MontréalPRIX CONRAD HARRINGTON
présente par Trust Royal
SERVICES FIDUCIAIRES
AUX ENTREPRISES IINICOLE MARCOUX-PERRY
Montreal Trust, MontréalPRIX WINSLOW BENSON
présente par Trust National
SERVICES DE RÉGIMES
DE RENTE IIKATHLEEN CUNNINGHAM
Trust Royal, VancouverPRIX KENNETH WHITE
présente par Trust Royal
SERVICES FIDUCIAIRES
AUX PARTICULIERS IISTEPHEN GASKIN
Trust National, RenfrewPRIX ROLAND MICHENER
présente par Trust National
SERVICES
HYPOTHÉCAIRES IICAROL ROUTLIFF
Trust Royal, OttawaPRIX DAVID A. CROLL
présente par First City Trust
SERVICES FINANCIERS IIJOHN KUSTEC
Trust National, TorontoPRIX CO-OPERATIVE TRUST
présente par Co-operative Trust
SERVICES DE L'INDUSTRIE
FIDUCIAIRE II

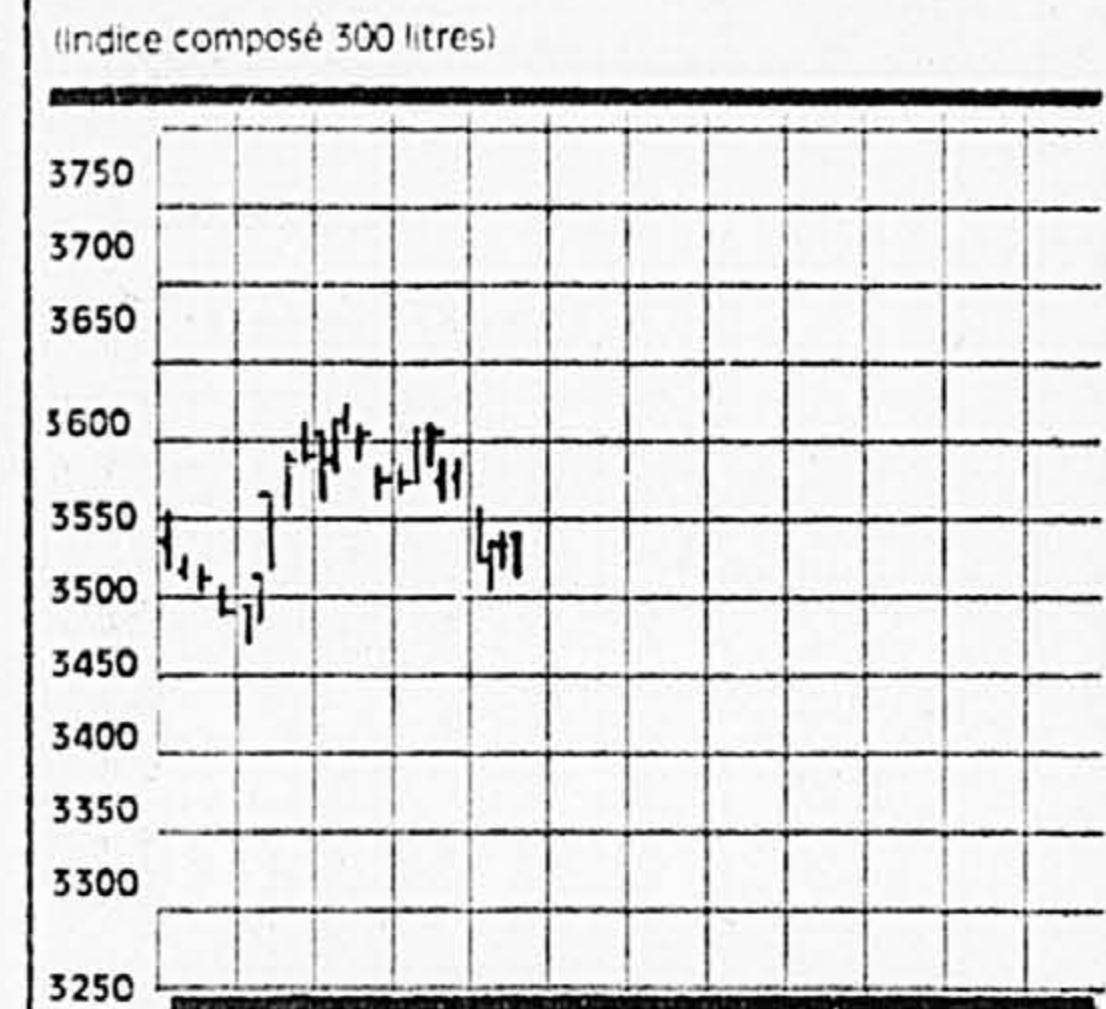
EN HOMMAGE À L'EXCELLENCE

L'Institut des compagnies de fiducie est fier de reconnaître ces employés de l'industrie fiduciaire pour l'excellence qu'ils ont démontrée lors de ses examens nationaux de 1989.

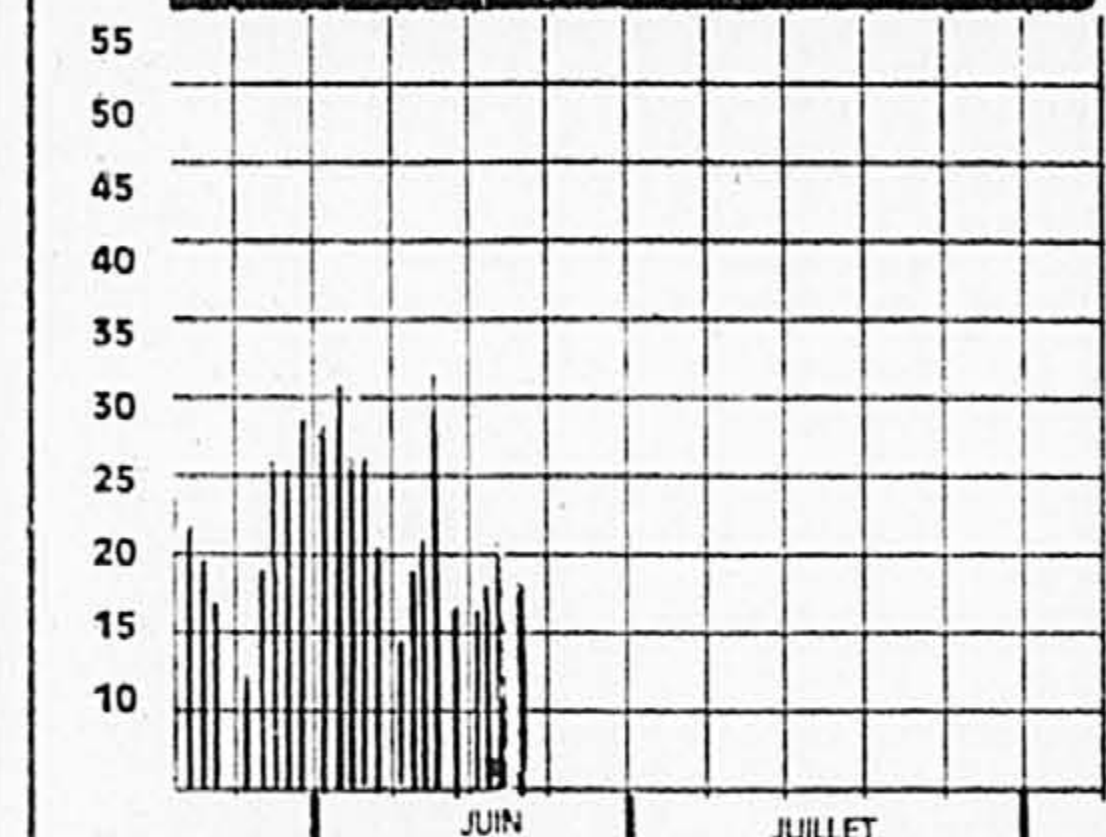
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3626.43
Fermure: 3626.24
Bas: 3616.20



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 18 222 000



INDICES DE TORONTO

	Form.	Var.
300 COMPOSÉ	3626.24	-4.24
SERV. FINANCIERS	2521.00	-20.83
MINES ET MÉTAUX	3206.88	+18.87
PÉTROLES ET GAZ	4053.84	-8.67
INDUSTRIELLES	1954.24	-5.11

SOUS INDICES DE TORONTO

	Form.	Var.
AURIFÈRES	5857.33	-13.76
PAPÉTIÈRES	3694.90	+25.26
CONSOMMATION	4927.05	-7.98
IMMOBILIER	11769.44	+14.35
TRANSPORT	9615.59	-64.58
PIPELINES	3797.27	-17.48
SERV. PUB.	2800.29	+16.09
COMMUNICATIONS	6684.95	+38.45
DETAIL	4006.69	+10.35
GESTION	4609.64	-15.77
HAUTE TECHNOLOGIE	830.30	+4.00

INDICE TSE 35

	Form.	Var.
HAUT FERMETURE	191.56	
BAS	191.25 (-0.26)	
VOLUME	4 199 346	

Ventes	Ventes Haut	Bas	Form.	Net	Ventes	Ventes Haut	Bas	Form.	Net
A / B									
ADT ads	400	38	35	-10	AN Energy	3047	16	16	-
AGF B	200	38	35	-10	AI Air	3200	914	775	-
AGF C	200	38	35	-10	Alta Natl	1500	1674	1674	-
AGF D	200	38	35	-10	Alcan	9251	5764	1674	-
AGF E	200	38	35	-10	Alcan	1200	6233	1674	-
AGF F	200	38	35	-10	Alcan	100	5274	1674	-
AGF G	200	38	35	-10	Alegra	100	5274	1674	-
AGF H	200	38	35	-10	Alegra S	400	5717	1674	-
AGF I	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF J	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF K	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF L	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF M	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF N	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF O	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF P	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF Q	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF R	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF S	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF T	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF U	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF V	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF W	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF X	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF Y	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-
AGF Z	200	38	35	-10	Alcan	1100	1100	1674	-

VANCOUVER

VOLUME: 25 200 000

INDICE GÉNÉRAL

Fermure: 798 27 + 7 91

INDICE GÉNÉRAL					FERMETURE: 738 27 + 91						
Ventes	Ventes	Haut	Bas	Form.	Net	Ventes	Ventes	Haut	Bas	Form.	Net
A / B						Sethmeyer 20000 50 50 50					
AAA stmb	2100	38	35	36		Bilpro	68000	11	27	21	-1
A 3 dots 1	10500	353	295	300	↑	Bilpro	19500	11	27	21	-1
AAO an	4500	65	65	65		Bilbig	21000	22	20	20	-3
Aaron mms	23000	1	1	1		Bilbig	21000	56	48	48	-2
Abbech 1	3300	114	114	114	↑	Bilbig m	3500	10	10	10	-1
Abbech 2	4000	66	66	66	↑	Blacopy	4000	55	55	55	+5
Abbech 3	27500	50	49	50	↑	Blue 657	65000	53	53	53	-1
Abstract	1000	28	28	28	↑	Blue aid	3000	27	27	27	-1
Academy	1000	94	94	94	+2	Bonaventr	8000	63	78	78	-1
Acheron	54000	20	18	20	↑	Bracors	41156	55	50	50	-1
Adchem	4000	66	66	66	↑	Bracors	4000	20	20	20	-1
Achilles	61800	35	32	35	↑	Braethen	165000	215	190	210	+25
Adcom 1	1250	140	140	140	↑	Braethen	1400	120	120	140	-1
Adcom 5	850	9	9	9	+3	Braemros	80000	6	6	6	+1
Adcastal	500	11	11	11	↑	Braden	3157	201	200	200	-2
Adcastal	51500	80	71	71	↑	Braiden	3000	53	53	53	-2
Agilair	500	141	140	140	↑	Brewiry	13600	163	165	163	+7

C/D

Aiskapi	15000	35	33	-2	Binger	5000	25	23	-2
Aiskap	15000	35	33	-2	Brightw	16500	40	41	+2
Aiskap	15000	35	33	-2	Britanni	3680	90	90	+0
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3
Aiskap	15000	35	33	-2	Artin b t	3500	33	32	-3

E/F

Americo	41100	137	128	131	+1	Calend	117000	20	14	+1
Amerhigh	13000	137	70	30	-6	Cebocent	117000	20	14	+1
Amerlow	29500	67	65	66	+6	Celcom	14500	58	51	+1
Amerstar	11620	76	70	72	+2	Celcom	14500	28	28	+3
Ameroil	4300	26	30	20	-2	Celcom	13000	91	85	-9
Amertronic	4300	45	45	45	-	Celphry	1900	116	154	+14
Anacoand	4500	18	18	18	-	Celpha	69000	20	18	-1
Andria	84000	65	50	65	+18	Celphry	12500	27	25	-2
Anardma	95000	32	24	28	-4	Celw	17500	25	21	+1

[illegible]

BP ads	\$78	80	End p	\$95	10%	Newbl p	\$24	25	Trp J	\$48
BSH	\$129	30%	France	\$18	18%	Novit	20	25	Trmco	\$7
BT ads	\$25	61%	Grbel p	40	45%	Norm w			Trlogy	77
Brr A	\$23	23%	G Leas	\$4	7	Nor F	\$24	25%	Trln C	155
CEFC	\$9	12%	G Tiro	\$7	7%	N Dn	\$23	24%	Trn C	\$151
CEG	10	125	G Tiro	30	30	N Dn	30	315	Trn C	\$15
CMR A	16		Gsc A	\$25	26%	N Hyn	25		Trn C	\$15
CSA I	40	420	Grl Yk	\$6	7%	Ntl S	\$25	25%	Trn I	6
CT Fin	\$19	20	Gbl	\$9	9%	Nthw	20	28	Triz B	\$20
Cl s p	\$99	101	Glen A	12	15	Nw Dgl	45	55	Trnc	\$19
Csh B	10	120	G US	\$4930	030	Nw Drg	\$55	6	Triz C	\$9

Chie A	10	10	USCO A	135	280	N Dyn	20	25	Trin E	\$13.2
CSA I	400	420	Gnl Yk	\$6 1/4	7 1/4	NTEL	3	25 1/2	Trin I	6
CT Fin	\$19 1/2	20	Gbl	\$9 1/4	9 3/4	Nthw	20	28	Triz B	\$20 1/2
Cts pr	\$99	101	Glen A	12	15	Nw Dpt	45	55	Trizc 3	\$9 1/2
Cblsh B	110	120	GB US	4930	030	Nw Drg	55 1/4	6 1/4	Trizc 6	\$19

[illegible]

Aug 350	10	94	9.00	9.00	9.00	Aug 420	936	0.10
Aug 360	87	325	5.50	4.80	5.30	Aug 420a	0	68.50
Aug 360a	18	291	14.50	14.00	14.00	Aug 430	1169	0.10
Aug 370	12	388	3.40	2.80	3.40	Aug 430a	0	73.50

Feb 340	5	5	31.50	31.50	31.50	Aug 4350	0	98.50
Feb 340	14	45	8.00	8.00	8.00	Feb 330	0	40.00
Feb 350	10	12	27.50	27.00	27.00	Feb 360	0	4.40
Feb 350	16	129	12.00	11.00	12.00	Feb 340	105	12.00
Feb 360	66	28	20.00	20.00	20.00	Feb 370	6	15.50
Feb 380	3	17	12.50	12.50	12.50	Feb 380	13	20.50
Nov 340	20	15	6.00	6.00	6.00	Feb 390	5	28.50
Nov 360	51	104	13.50	13.50	13.50	Feb 390	162	9.00
Nov 360	60	15	6.00	6.00	6.00	Feb 390	1	38.50

[illegible]

90	344.02	345	8%	9%	4%	7%	360.47	375	1%	r	12%
90	344.02	350	4	6%	7%	10	360.47	380	1/2	11-16	r
90	344.02	355	7%	4%	11	r	360.47	385	1/2	17	r
90	344.02	360	1%	2%	15%	18%	Tot call vol 11,352				
90	344.02	365	0.1%	2%	2%	2%	call op in				

344.02 355 9-16 1-6 r 20 1/2 101 put vol 21,289 put op int 1
90 r—Not traded. s—None offered. c

«Où est George (Bush)?» demande-t-on à l'ouverture de la conférence sur le sida

PIERRE GINGRAS
Envoyé spécial
La Presse à San Francisco

■ Les cérémonies d'ouverture de la Sixième conférence internationale sur le sida ont donné lieu à une dénonciation en règle de la politique américaine discriminatoire en matière d'immigration envers les sidéens et de ceux qui sont porteurs du virus VIH.

Le président George Bush a été pris à partie à maintes reprises et un leader activiste invité comme conférencier a demandé aux 10 000 personnes venues assister aux discours d'ouverture: «Où est George?», l'assistance répétant la question à voix haute.

Le représentant du chapitre newyorkais du groupe Act Up, Peter Staley, faisait allusion au président Bush qui a décliné l'invitation des organisateurs d'ouvrir officiellement la conférence.

On se souvient que l'an dernier, à Montréal, c'est le premier ministre Mulroney qui avait présidé la séance d'ouverture, comme l'avait fait le chef politique de la Suède l'année précédente. Ironie du sort, M. Staley si-

gnalait qu'au même moment, le président Bush participait à une campagne de souscription pour la tournée électorale de Jesse Helms, qui brigue un second mandat comme sénateur de la Caroline du Nord.

Helms est l'auteur de la législation américaine restreignant ou interdisant aux étrangers porteurs du virus de voyager ou d'immigrer en terre américaine.

Quand on a demandé aux participants de se lever pour manifester leur désapprobation contre cette politique, 10 000 chaises se sont vidées d'un seul coup et les applaudissements se sont fait entendre durant un long moment.

Pour sa part, le vice-président de la conférence, le Dr Paul A. Volberding a rappelé l'auditoire que les activistes et les scientifiques ont le même intérêt envers le sida puisque le VIH est l'ennemi commun.

En dépit de cette unanimité chez les gens qui sont impliqués d'une façon ou de l'autre dans la lutte contre le sida, cette opposition est loin de faire l'unanimité dans la population américaine. Par exemple, un sondage publié mercredi par le quotidien San Francisco Chronicle indique que ceux qui désapprou-

vent cette législation sont aussi nombreux que ceux qui la soutiennent.

Prenant la parole à son tour, le maire de San Francisco, un maire au parler franc et considéré comme très progressiste, a réclamé pour les villes américaines les plus affectées par la maladie davantage d'aide de Washington. Par ailleurs, une conférencière du Kenya est venue exprimer son désarroi au sujet de la progression du sida chez les femmes et les enfants en Afrique. On considère que 3,5 millions d'Africains dont un million d'enfant de moins de 10 ans sont porteurs du virus. Selon la documentation scientifique, au moins la moitié d'entre eux mourront au cours des 10 prochaines années et les autres, au cours des années qui suivront.

Mais en dépit de cette cruelle réalité, les propos du virologue Jay A. Levy de l'Université de San Francisco ont été particulièrement optimistes. Il a fait le point sur les découvertes récentes au sujet du virus en signalant notamment qu'on avait identifié chez le VIH le gène responsable de sa virulence. Il pourrait être possible de circonscrire la partie du virus qui déclenche le processus de la maladie, a-t-il mentionné.

Le condom est toujours aussi peu populaire, même chez les porteurs du virus du sida

PIERRE GINGRAS
SAN FRANCISCO

■ Contre toute attente, le condom reste encore peu populaire auprès des gens sexuellement actifs et bien au courant des risques de transmission du virus du sida.

Plus encore, le condom est utilisé seulement par la moitié des couples dont un des partenaires est porteur du virus HIV, indiquent deux études présentées hier à San Francisco.

Par exemple, on a constaté au cours d'une enquête menée simultanément aux États-Unis, en France et en Angleterre auprès d'environ 6000 personnes, que le fait de savoir que le sida est une maladie transmissible sexuellement n'amène

pas pour autant les gens à utiliser le condom. On n'a constaté aucune corrélation directe entre ce niveau de connaissance et l'utilisation du préservatif.

Il semble que ce soit dans la communauté homosexuelle américaine, quand on sait que quelqu'un est porteur du virus, que les pratiques sexuelles sûres sont les plus répandues.

Par ailleurs, une autre étude réalisée en France semble montrer que l'utilisation du condom n'a pas non plus les faveurs des couples qui «vivent» avec le virus. Ainsi, il est étonnant de constater que chez une centaine de couples dont un des membres est porteur du virus, seulement 44 p. cent utilisent systématiquement le condom au cours de leurs relations sexuelles, alors que 48 p. cent ne s'en servent pas.

SEARS

VENTE

D'UN JOUR

ET LIQUIDATION MODE

Samedi 23 Juin

RABAIS 45%

Ens. de lit Sears-O-Pedic 'Régence II' à ressorts ou en mousse. 15 ans de garantie. Ord. 819.98\$ - 1649.98\$. L'ens. 429.99\$ - 849.99\$

RABAIS 150%

Mobilier de cuisine 7 pièces de style contemporain. No 26028. Ord. 649.99\$. Ch. 499.99\$

RABAIS 100%

Fauteuils suspendus ou bercants et pivotants. Ord. 349.99\$ - 449.99\$. Ch. 249.99\$ - 349.99\$

RABAIS 150%

Canapés choisis incluant 1 modèle articulé. Sears ord. 749.99\$-1149.99\$. Ch. 599\$ - 999\$

RABAIS 120%

Barbecue à gaz Kenmore 45 000 B.T.U. avec brûleur latéral 10 000 B.T.U. Bouillotte incl. pour 20 lb de propane. No 30897. Ord. 419.99\$. Ch. 299.99\$

RABAIS 250%

Housse pour barbecue ou ens. accessoires 4 pièces. Ord. 27.99\$ - 32.99\$. Ch. 20.99\$ - 24.74\$

Voici quelques exemples saisissants de ce que vous pouvez trouver!

Rabais 40%. Moquette Berber. Ord. 33.99\$ - 66.99\$ ver. ca. La ver. ca. 20.39\$ - 40.19\$ (24.38\$ - 48.06\$ m²)

Rabais 20%-50%. Revêtements de sol en vinyle choisis. Hâtez-vous pour une meilleure sélection.

Rabais 1000\$. Notre mobilier de chambre à coucher en chêne massif le plus vendu. No 60644. Ord. 2999.99\$. Ch. 1999.99\$

Rabais 25%*. Toutes les serviettes de plage. Rabais 30-40%. Oreillers choisis. Hâtez-vous!

Rabais 20%. Houssets à couette choisis. Ord. 89.99\$-159.99\$. Ch. 71.99\$-127.99\$

Rabais 30%. Ens. de draps Colormate choisis. Pour lits 1 pi., gr. 2 pi. et tr. gr. 2 pi.

Rabais 15%-20%* sur nos lampes halogènes et rampes d'éclairage halogènes. Blanc ou noir. Qte 600. Ord. 119.99\$ à 209.99\$ Ch. 101.99\$ à 167.99\$

Rabais 30%*. Tous les ventilateurs de plafond et luminaires pour ventilateur de plafond.

Rabais 10-25%. Eclairages choisis. Choix de lustres, lampes de table et plus encore!

Rabais 25%*. Toutes les horloges, veille-matin, tasses, couteaux et accessoires Rubbermaid® pour cuisine.

Rabais 20-50%*. Pièces décoratives en cristal, en verre ou pièces d'hotesse. Ne tardez pas!

Rabais 20%. Services de vaisselle choisis. Pour 4 personnes. Ord. 29.99\$ - 49.99\$. L'ens. 23.99\$ - 39.99\$

Rabais 20-40%. Services de vaisselle 'International' 20 pièces. Ord. 99.99\$. L'ens. 59.99\$ - 79.99\$

Rabais 20%. Assortiment de torchons, lavettes, verrerie et article de service en verre.

Moitié prix. Détergent à lessive Sears. 24 L. Sears ord. 59.99\$. Ch. 29.99\$

Rabais 30%. Réfrigérateur 8.1 pi. cu. Blanc. Charnière à droite. 468 610 870. Ord. 449.99\$. Ch. 419.99\$

Rabais 10\$-100\$*. Tous les micro-ondes. Choix de modèles compacts, moyens ou de grand format.

Rabais 10\$. Aspirateur portatif DIRT PIRATE® à brosse entraînée par moteur. 208 636 890. Ord. 69.99\$. Ch. 59.99\$

Rabais 100\$. Aspirateur traineau Power-Mate Kenmore. 208 632 833. Ord. 399.99\$. Ch. 299.99\$

Moitié prix. Aspirateur vertical à 2 vitesses. Capacité 17 pintes. 208 630 305. Ord. 299.99\$. Ch. 149.99\$

Rabais 20%*. Tous les meubles pour machine à coudre. Modèles en stock. Ord. 179.99\$ - 519.99\$. Ch. 143.99\$ - 415.99\$

Rabais 85. Ventilateur oscillant 16" à 3 vitesses. No 28116. Sears ord. 37.99\$. Ch. 29.99\$

Rabais 55. Ventilateur oscillant 12" à 3 vitesses. No 28212. Sears ord. 29.99\$. Ch. 24.99\$

Rabais 40\$. Climatiseur vertical 8000 B.T.U. No 35248. Sears ord. 739.99\$. Ch. 699.99\$

Rabais 30\$. Climatiseur horizontal 6000 B.T.U. No 35146. Sears ord. 499.99\$. Ch. 469.99\$

Rabais 30\$. Climatiseur horizontal 6000 B.T.U. No 35146. Sears ord. 499.99\$. Ch. 469.99\$

Rabais 4\$. Ens. de clés à douille peu profonde 3 pièces. No 40734. Sears ord. 15.99\$. L'ens. 11.99\$

Rabais 5\$. Jeu de pointeaux et burins 5 pièces. No 32765. Sears ord. 19.99\$. L'ens. 14.99\$

Rabais 5\$. Jeu de cardan 'Universal' 3 pièces. No 42422. Sears ord. 21.99\$. L'ens. 16.99\$

Rabais 50% sur cout sep. d'un jeu de tournevis 15 pièces. No 32290. Ord. sep. 63.25\$. L'ens. 29.99\$

Rabais 10\$. Ens. de clés à douille. Standard et métrique. No 45384. Ord. 54.99\$. L'ens. 44.99\$

Coiffe ou armoire mobile à outils. Nos 33287/8. Ord. 169.99\$ - 239.99\$. Ch. 139.99\$ - 209.99\$

Rabais 30\$. Tondeuse à fouet 10" bien équilibrée. No 51703. Ord. 79.99\$. Ch. 49.99\$

Taille-bordure ou Green Machine®. Ord. 149.99\$-169.99\$. Ch. 99.99\$-119.99\$

Vaste sélection de chemises sport à manches courtes pour hommes. Tailles et couleurs variées. Ch. 9.99\$

Vaste sélection de chemises, polos à manches courtes pour hommes. Tailles et couleur variées. Ch. 7.99\$

Sélection de pantalons pour hommes. Modèles tout-aller en polyester et coton. Tailles et couleurs variées. Ch. 14.99\$

Moitié prix! Ens. 2 pièces molletonnées pour garçons et fillettes (sélectionnées.) Tailles 8 à 16.

Moitié prix! Assortiment de tenues d'exercice pour fillettes. Grand choix de modèles et de couleurs. Tailles 8 à 16.

Moitié prix! Tous les coordonnés 'Metro Express' pour fillettes. Tailles 7-16.

Rabais 30% sur literie coordonnée pour lit de bébé. Comprend douillotte, bordure de protection, draps de dessus, de dessous, oreillers et juponage. Ord. 9.99\$ à 35.99\$. Ch. 6.99\$ à 25.19\$

Rabais 35\$. Lit pour enfants. Modèle 2 dans 1. Blanc. No 65336. Ord. 279.99\$. Ch. 244.99\$

Matelas pour lit de bébé. Env. 27x52". No 63280. Ord. 79.99\$. Ch. 64.99\$

Vaste choix de bermudas et blouses pour femmes. Tailles et couleurs variées. Ch. 5.99\$

Rabais 35% des prix marqués sur vêtements sport en 'Tactel' pour femmes et jeunes femmes: shorts, blousons.

Rabais 50%* sur tous les chapeaux de paille et de coton pour femmes.

RABAIS 20%

Ponceuse de finition Craftsman. 2.5 A. No 24866. Sears ord. 99.99\$. Ch. 79.99\$

RABAIS 40%

Meuleuse 5" avec moteur 10 A. No 24852. Sears ord. 169.99\$. Ch. 129.99\$

189⁹⁹

ch. Ord. 229.99\$ - 249.99\$

Rabais 40\$ - 60\$. Ponceuse/meuleuse 9" ou ponceuse à ruban 3". No 24843/24867.

SEULEMENT 6⁹⁹

ch.

Assortiment de hauts et pantalons molletonnés pour garçons. Magasinez tôt. Tailles 4-6X.

RABAIS 50%

Séparables molletonnés assortis pour garçons. Modèles printemps/été. Tailles 8 à 16.

RABAIS ADDITIONNEL 50%††

Sur bijoux mode pour le printemps à prix déjà réduits.

† Dans la limite des stocks disponibles. Les prix et montants sont des prix Sears.

Encore plus d'offres spéciales de vente d'un jour... venez en profiter!

Rabais 35% des prix marqués sur blouses en rayonne pour femmes. Choix de modèles imprimés en tailles et couleurs assorties.

RABAIS 40%*

Tous les chapeaux pour bébés et tout-petits.

Jeans en denim pour enfants. Tailles 2-3X. Ord. 11,99\$. Ch. 6,99\$

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 23 JUIN 1990, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRES-VENTE ASSURE DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Etait' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.